

## Troisième séance, vendredi 4 novembre 2016

Présidence de M. Benoît Rey, président

**SOMMAIRE: Communications. – Projet de décret 2016-DAEC-113 Subventionnement de l'agrandissement et de la transformation du Cycle d'orientation de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de décret 2016-DEE-29 Acquisition des immeubles articles 767 et 785 de la commune de Romont – site Tetra Pak; entrée en matière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures et vote final. – Projet de décret 2016-DSJ-135 Crédit d'engagement en vue de la construction d'une salle de sport triple au Campus Schwarzsee/Lac-Noir; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de loi 2016-DSJ-103 Modification de la loi sur les établissements publics; entrée en matière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures et vote final. – Motion 2016-GC-60 Laurent Thévoz/Jean-Daniel Wicht Promotion des bateaux à moteur électrique sur les lacs du canton; retrait. – Discours de fin de législature du président du Grand Conseil et clôture de la session.**

La séance est ouverte à 08h30.

Présence de 101 députés; absents: 9.

Sont absents avec justifications: M<sup>mes</sup> et MM. Laurent Dietrich, Sabrina Fellmann, Marc-Antoine Gamba, Xavier Ganioz, Benjamin Gasser et Ralph Alexander Schmid; sans: Antoinette Badoud, Ursula Krattinger et Marc Menoud.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

### Communications

#### Le Président.

1. Lieber Markus, ich freue mich, dass ich Dich heute Morgen an Deinem Platz sehe. Du hast uns gestern Angst gemacht. Ich wünsche Dir eine gute Besserung. Aber Achtung, in zwei Stunden wirst du uns über die Sport-halle in Schwarzsee berichten. Beachte dabei, dass Du rekonvaleszent bist.
  2. Vous trouvez sur votre bureau un petit bloc de Post-it colorés avec le slogan de mon année présidentielle; c'est un petit cadeau, un clin d'œil pour cette dernière séance! (*Applaudissements!*)
- > Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

### Projet de décret 2016-DAEC-113 Subventionnement de l'agrandissement et de la transformation du Cycle d'orientation de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis<sup>1</sup>

Rapporteur: **Roland Mesot** (*UDC/SVP, VE*).

Commissaire: **Maurice Ropraz**, *Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.*

#### Entrée en matière

**Le Rapporteur.** Cela me fait bizarre de le dire ainsi, mais lorsque je suis entré au CO, le cycle d'orientation, nous disions à l'époque que nous allions dans ce qui était appelé la nouvelle école secondaire. Voici que trente ans plus tard, cette nouvelle école secondaire prend un sacré coup de vieux, puisqu'on va lui adjoindre deux jeunes voisines. Bon, pour lui éviter des comparaisons peu flatteuses avec ces jeunes voisines, une cure de rajeunissement lui sera offerte. Vous l'aurez compris, ancien élève de l'école secondaire pourrait être mon seul lien d'intérêt. En tant que député veveysan, je salue ce décret pour le subventionnement de travaux dans le district.

Ce décret nous a été présenté en séance de commission par M. le Commissaire, qui était accompagné de M. Charles Ducrot, chef de service adjoint au Service des bâtiments. Au nom de la commission, je remercie M. le Commissaire et M. Ducrot pour les explications qui nous ont été données. Je profite de l'occasion pour saluer la présence dans le public de M. Stéphane Pauli, président de la commission de bâtisse pour ces travaux au CO de la Veveyse.

Pour répondre à l'augmentation croissante du nombre d'élèves, qui seront 850 en 2020 sur le site veveysan, l'Association des communes de la Veveyse doit agrandir le cycle

<sup>1</sup> Message pp. 3232ss.

d'orientation avec la construction de deux nouveaux bâtiments et la transformation du bâtiment actuellement utilisé. Tous ces travaux se font sur le site de l'actuel CO, dont la parcelle, en zone d'intérêt général, est propriété de l'Association des communes de la Veveyse.

Les travaux sur le site se feront sans entraîner l'arrêt des cours, des pavillons provisoires seront installés. Le timing étant lié au calendrier scolaire, les travaux ont déjà débuté. M. le Commissaire nous a informés, en séance de commission, que cette façon de procéder ne constitue pas une exception. Lors de tels travaux, il est compréhensible que le risque de perdre une année scolaire ne peut et ne doit être pris. La zone du CO, proche de la future gare, permettra aux élèves de se rendre par un chemin aménagé de manière plus sécurisée et plus aisée de la future gare au cycle d'orientation. Les bâtiments seront réalisés aux standards Minergie-P. Le montant subventionnable pour la construction des deux nouveaux bâtiments, établi sur le principe du forfait, se monte à 5 325 840 francs. Le montant subventionnable pour la transformation de l'ancien bâtiment se monte à 2 762 136 francs. La subvention pour le matériel didactique se monte à 422 280 francs. La subvention pour les aménagements extérieurs se monte à 632 016 francs. Le total nous amène à un montant subventionnable de 9 142 272 francs, pour lequel le taux de 45% s'applique, soit une subvention provisoire prévue pour un montant de 4 114 022 francs.

La commission s'est prononcée favorablement, à l'unanimité, sur ce crédit d'engagement de 4 114 022 francs. Je vous recommande d'en faire de même.

**Le Commissaire.** Je remercie la commission pour l'examen de cet objet et en particulier le rapporteur, qui a été très complet dans cette entrée en matière.

Effectivement, le district de la Veveyse – vous le savez – est en pleine croissance et une étude faite par le comité du cycle d'orientation montre qu'en 2020 l'effectif au CO devrait s'élever à 850 élèves. C'est sur cette base que l'Association a lancé en mars 2014 un concours d'architecture en procédure ouverte, comprenant également les prestations de l'ingénieur civil. En août 2014, le jury a désigné lauréat du concours le Bureau D4 Atelier d'architecture à Lausanne avec AIC Ingénieurs conseils SA comme partenaire. Un ingénieur civil faisait partie du jury du concours comme le prévoit la nouvelle directive du Conseil d'Etat pour la promotion du bois. Toutefois, le meilleur projet reprenait le système constructif du bâtiment existant et le béton a donc été privilégié par le maître d'ouvrage. C'est en novembre 2015 que l'assemblée des délégués de l'Association a accepté le crédit d'investissement, qui s'élève au total à plus de 30 millions de francs. Le projet prévoit un montant de près de 11 millions de francs pour la transformation et la rénovation de l'ancien bâtiment ainsi que la construction de deux nouveaux bâtiments pour le solde du crédit.

Je vous précise aussi que les travaux de démolition ont commencé pendant la période estivale en fonction du permis de démolir délivré par la préfecture en date du 29 juin 2016. Le permis de construire a, quant à lui, été délivré le 16 septembre 2016. Le programme des locaux du projet a été déterminé en fonction des exigences du règlement du 4 juillet 2006 sur les constructions scolaires. Je pense qu'il est important de le souligner, car c'est sur cette base que le subventionnement a été calculé. La subvention définitive a été acceptée par le Conseil d'Etat le 3 mai 2016 dès lors que le projet répond aux exigences légales et réglementaires.

C'est sur cette base que je vous invite à entrer en matière sur le présent décret.

**Brodard Claude (PLR/FDP, SC).** Lors de sa séance du 14 octobre, la Commission des finances et de gestion a examiné le décret relatif au subventionnement de l'agrandissement et de la transformation du CO de la Veveyse. Il y a lieu de relever que l'Etat de Fribourg n'agit pas dans le cadre de cet investissement comme maître d'ouvrage mais uniquement comme organisme de subventionnement. Notre commission vous confirme que les montants pris en considération dans le cadre de la subvention sont conformes aux dispositions légales.

La Commission des finances et de gestion vous recommande dès lors d'accepter sous l'angle financier le décret qui vous est soumis, portant sur un crédit d'engagement de 4 114 022 fr. 40.

**Chassot Claude (ACG/MLB, SC).** Dans le cas présent, je déclare mes liens d'intérêts: je suis enseignant en ville de Fribourg et je m'exprime ici sous l'œil bienveillant de ma patronne.

Notre groupe parlementaire a pris connaissance du message qui nous est présenté en ce moment concernant le crédit de subventionnement pour l'agrandissement du CO de la Veveyse. Nous voilà donc face à une nécessité liée à la problématique récurrente de cette démographie fribourgeoise, qui ne cesse de croître. Jusqu'à quand, pourrait-on se demander.

Alors sur le fond, tout le monde sait que la Veveyse subit un reflux de population conséquent de l'arc lémanique et de nombreuses familles s'y installent eu égard notamment, j'imagine, au prix du m<sup>2</sup> relativement bas en comparaison avec ce qui se pratique sur les bords du Léman. Il faut donc que nos infrastructures, notamment scolaires, puissent répondre aux besoins.

Sur la forme, maintenant, de cet agrandissement de CO, en regard également de ce qui se passe déjà à Romont, où le chef-lieu de la Glâne reçoit environ 1000 élèves durant la journée, ce qui représente environ, semble-t-il, le cinquième de la population, on en fait un peu de même à Châtel, où on comptabilise déjà environ 700 élèves à ce jour.

Nous pensons qu'à moyen terme, cette manière d'agir pourrait être discutable en considération de la problématique et là, uniquement d'un point de vue pédagogique, de l'attitude des élèves composant de tels navires scolaires. Bon courage à celles et à ceux qui constituent le corps enseignant de ces cycles d'orientation! Le cadre éducatif, à l'instar d'autres problématiques liées à une société en pleine mutation, n'est pas à minimiser. Voilà quelques considérations d'ordre plutôt personnel!

Lors des crédits octroyés pour la construction du nouveau CO de Riaz, on nous avait dit que les/des réflexions étaient en cours pour un CO pouvant accueillir des élèves de la Gruyère et de la Glâne et, pourquoi pas, de la Veveysse! On envisageait cela, semble-t-il, du côté de Sâles. Je ne sais pas où l'on en est avec cette idée, mais j'espère que cette piste ne sera pas abandonnée, soit par vous, M. le Commissaire du gouvernement, soit par votre successeur, car, à mon avis, les CO en construction ou en phase d'agrandissement seront pris d'assaut.

C'est avec ces quelques réflexions que notre groupe parlementaire acceptera ces crédits.

**Hunziker Yvan** (PLR/FDP, VE). Mes liens d'intérêts avec ce décret: je suis syndic de Semsales, commune membre de l'Association de la Veveysse.

La Veveysse doit faire face à une forte augmentation démographique et son cycle d'orientation est devenu trop petit pour le district, qui a la plus jeune population du canton. L'Association des communes de la Veveysse a organisé un concours d'architecture pour la construction d'un nouveau bâtiment de cycle d'orientation. Pour les quelques 850 élèves prévus à l'aube 2020, aujourd'hui, c'est une subvention de plus de 4 114 000 francs que l'Association des communes demande au canton pour des investissements de plus de 30 millions.

Le groupe libéral-radical, à l'unanimité, salue ce dynamisme du district de la Veveysse et entre en matière en soutenant ce projet tel que présenté.

**Piller Benoît** (PS/SP, SC). Le groupe socialiste n'a pas de remarque sur le fond de l'objet de ce décret et entrera, à l'unanimité, en matière. La population augmente, les besoins sont là. Nous devons accueillir de nouveaux habitants et offrir aux jeunes générations une formation donnée dans des locaux adéquats.

Nous aimerions tout de même faire deux remarques.

1. Tout d'abord, une remarque sur la qualité du rapport. Ce rapport est maigre. Nous votons un crédit de 4 millions sur la base d'un message qui contient des images sans légende, des plans où l'on ne distingue pas l'ancien du nouveau, où l'on ne présente pas, par exemple, le périmètre des façades à rénover. Il n'y a pas non plus de projections de l'augmentation de la population, respectivement des élèves. Nous devons nous contenter d'une

prédiction donnée pour l'année 2020 de 850 élèves, un rapport donc guère étoffé pour un crédit tout de même pour un montant de 4 millions de francs.

2. Nous aimerions relever que si nous subventionnons aujourd'hui une école, c'est pour l'utiliser et pour la faire fonctionner. Le groupe socialiste a toujours fait de la formation des jeunes une priorité. Il annonce déjà qu'il s'opposera avec force à toute proposition de fermeture temporaire de classes qui pourrait être proposée quand il faudra trouver les 43 millions qui manqueront au budget si, et contre toute attente, le RIE III devait entrer en vigueur. Le canton de Lucerne l'a pratiqué dans l'indifférence totale. J'espère que nous aurons la sagesse de ne pas l'imiter, ne serait-ce que pour rester conséquents avec la décision que nous allons prendre aujourd'hui.

**Bourguet Gabrielle** (PDC/CVP, VE). Je n'ai pas de lien d'intérêt particulier avec l'objet dont nous débattons si ce n'est que – et vous le savez – je suis Veveysanne.

Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique a examiné ce décret avec beaucoup d'intérêt. L'agrandissement du CO de la Veveysse répond à une nécessité pour cette région, dont l'accroissement de la population a été exponentiel ces dernières années avec pour corollaire une augmentation du nombre d'élèves, nombre qui est estimé à 850 en 2020. Le montant investi par l'Etat dans ce projet est tout à fait raisonnable en regard du besoin de ce district.

Même si le décret porte sur la subvention étatique et qu'il n'est pas de notre ressort de nous prononcer sur la question du choix des matériaux, cette question a néanmoins été soulevée au sein de notre groupe, qui aurait souhaité que le bois soit davantage privilégié, d'autant qu'il a une place importante dans ce district. Nous prenons cependant acte que les choix architecturaux ont été faits afin de respecter le système constructif de l'ensemble bâti et que les choix techniques et architecturaux relèvent du maître d'œuvre, soit l'Association des communes de la Veveysse et de l'autonomie communale. La question du toit plat a également été soulevée dans notre groupe ainsi que celle de l'installation éventuelle future de panneaux solaires. Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique a enfin également émis quelques réserves sur la qualité du message qui accompagnait ce décret.

A un titre plus personnel, je souhaite sensibiliser à la question de l'accessibilité, au sens large du terme, pour les personnes handicapées. Nous devons, en effet, avoir à l'esprit que de plus en plus d'enfants en situation de handicap fréquenteront l'école dite régulière dans les années à venir. Si ce projet a été soumis au préavis de la commission d'accessibilité et respecte certainement toutes les normes en la matière, je souhaite juste relever que le choix des matériaux ou des couleurs ou certaines options techniques peuvent avoir un impact sur les personnes en situation de handicap sensoriel comme la

malvoyance ou la surdit  et qu'il est bon d'y penser pour les options   prendre dans ce domaine.

Fort de ces quelques remarques, le groupe Parti d mocrate-chr tien – Parti bourgeois-d mocratique, tout comme la commission parlementaire, vous recommande d'entrer en mati re et d'accepter le pr sent d cret.

**Frossard S bastien** (UDC/SVP, GR). Je n'ai aucun lien d'int r t avec cet objet.

Le groupe de l'Union d mocratique du centre soutiendra,   sa grande majorit , le subventionnement de 4 114 000 francs pour l'agrandissement du CO de la Veveyse pour faire face   l'augmentation des  l ves ces prochaines ann es. Donc, l'Association des communes a d j  accept  le cr dit d'investissement de 30 700 000 francs.

**Le Rapporteur.** Je remercie tous les groupes qui acceptent l'entr e en mati re.

Au niveau des interventions, j'appr cie l'intervention du pr sident de la Commission des finances et de gestion, qui a corrig  encore les 40 centimes que je n'avais pas not s dans mon entr e en mati re. Merci, M. le Pr sident!

M. Chassot, pour le groupe Alliance centre gauche, rel ve le volume d' l ves; cela a  galement  t  relev  par M. Piller pour le groupe socialiste. Effectivement, nous avons  voqu  cette discussion sur le nombre d' l ves dans les CO. M. le Commissaire me corrigera, mais il a bien dit que c' tait le dernier cycle qui serait pour un volume de 850  l ves. Il semblerait qu'  l'avenir, l'id al serait des CO   plus de 600  l ves.

Concernant la construction d'un CO interdistricts   S les, je laisserai M. le Commissaire r pondre vu que nous n'avons pas  voqu  cela en s ance de commission.

Concernant l'intervention de M. Piller, effectivement, cela a  t  relev  par plusieurs intervenants lors de la s ance de commission, ici aussi par le groupe Parti d mocrate-chr tien – Parti bourgeois-d mocratique, le rapport n' tait peut- tre pas tr s pr cis. Il a  t  remis par l'Association des communes aux services de l'Etat. Je vous comprends, je suis Veveysan et je connais le site, j'ai pu voir o  cela en  tait. Mais vous avez raison sur l'aspect de l'impr cision du rapport, sans l gende pour les personnes qui ne sont pas du district. Je pense que cela sera corrig  pour le futur.

Au niveau des budgets, M. Piller se projette d j  dans les futurs budgets avec les cons quences de la RIE. Il est clair que pour nous ce n'est pas le sujet, on ne va pas l' voquer ici.

M<sup>m</sup>e Bourguet, effectivement, vous avez  voqu  les installations techniques, qui doivent  tre adapt es pour les personnes avec handicap, que ce soit au niveau des couleurs ou des installations de sonorisation. Je pense que le ma tre d'ouvrage va prendre connaissance de vos remarques. Comme cela a d j 

 t  dit, cela a d j   t   tudi  dans les travaux pr paratoires mais j'appr cie vos propos tr s judicieux.

J'en ai termin  et je laisse M. le Commissaire compl ter mes propos.

**Le Commissaire.** Je remercie les diff rents intervenants, qui ont tous confirm  l'entr e en mati re sur ce projet de d cret. J'adresse quelques observations compl mentaires sur la base des diff rentes interventions.

En l' tat,   ma connaissance, il n'y a pas de projet concret de cr er un CO interdistricts. J'avais eu   l' poque, comme pr fet de la Gruy re, l'occasion de le proposer   mes coll gues du sud en disant que c' tait probablement une piste   explorer. En Veveyse,   l' poque, on  tait d'avis qu'il n'y aurait probablement pas un besoin suppl mentaire d'agrandissement dans le district. On a vu qu'avec le temps le contraire a  t  d montr . Je pense qu'on ne peut qu'inviter, en tout cas les associations de communes respectives dans le sud,   examiner l'opportunit  pour un futur prochain CO   cr er en commun.

A M. le D put  Piller, s'agissant du rapport, j'observe que toutes les informations utiles pour ce Grand Conseil figurent dans le message. Les informations nous ont  t  transmises par le ma tre d'ouvrage, l'Association des communes de la Veveyse pour le CO. C'est un rapport standard, puisque le Grand Conseil n'est effectivement qu'un organisme de subventionnement. Ce n'est pas   nous de nous substituer   l'autonomie communale,   l'Association du CO dans les choix qui ont  t  op r s.

Il n'y a pas de lien direct entre ce projet de d cret et la RIE III  voqu e par M. le D put  Piller. Le projet RIE III fait l'objet maintenant d'une consultation dans le cadre de laquelle vous pouvez prendre position. Le Conseil d'Etat est simplement d'avis que refuser la RIE III, ce serait porter atteinte   l'attractivit   conomique du canton et   notre fiscalit .

S'agissant des choix op r s par le ma tre d'ouvrage, effectivement, le bois n'a pas  t  privil gi  dans la mesure o  il n'aurait pas  t  en harmonie avec le b timent existant sur le site. S'agissant du toit plat, on peut constater que dans la plupart des ouvrages de volum trie comparable, c'est effectivement un toit plat qui est retenu par les ing nieurs civils.

On a pris note  galement des attentes de M<sup>m</sup>e la D put e Bourguet pour favoriser l'int gration des personnes frapp es de handicap. Je peux effectivement confirmer que le pr avis de la commission d'accessibilit  a  t  donn .

Sur la base de ces observations, j'en ai termin .

- > L'entr e en mati re n' tant pas combattue, il est pass  directement   la lecture des articles.

## Lecture des articles

### ART. 1

**Le Rapporteur.** Cet article indique le montant du crédit d'engagement, de 4 114 022 fr. 45.

> Adopté.

### ART. 2

**Le Rapporteur.** Cet article prévoit que la subvention sera versée selon les disponibilités financières du canton, c'est-à-dire uniquement si l'Etat en a encore les moyens. Mais, de ce côté-là, il n'y a aucun souci.

**Le Commissaire.** Je peux confirmer que l'Etat a les moyens de verser cette subvention.

> Adopté.

> Adopté.

### ART. 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Adopté.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

### Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 97 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

#### Ont voté Oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS/SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sonnens Sylvie (BR,ACG/MLB), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Clément Pierre-Alain (FV,PS/SP), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly

Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,ACG/MLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorret Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG/MLB), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Suter Olivier (SC,ACG/MLB), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thomet René (SC,PS/SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamong Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). Total: 97.

## Projet de décret 2016-DEE-29 Acquisition des immeubles articles 767 et 785 de la commune de Romont – site Tetra Pak<sup>1</sup>

Rapporteur: **Claude Brodard** (PLR/FDP, SC).

Commissaire: **Beat Vonlanthen, Directeur de l'économie et de l'emploi.**

### Entrée en matière

**Le Rapporteur.** La Commission des finances et de gestion, désignée commission ordinaire et organe de préavis financier, s'est réunie le 5 octobre pour l'examen du message et du projet de décret relatifs à l'acquisition du site Tetra Pak, site situé sur les articles 767 et 785 de la commune de Romont.

Préalablement à la séance et en vue de se forger une opinion plus précise de la situation, nous avons bénéficié d'une visite de l'ensemble des locaux, y compris de la halle louée à la société PharmaFocus. Nos remerciements vont à M. Bernard Gendre, directeur financier de Tetra Pak, pour l'organisation de la visite et aussi pour ses réponses à nos questions. Nos remerciements vont aussi à M. le Directeur Beat Vonlanthen, à M. Christophe Aegerter, secrétaire général, et à M. Jean-Luc Mossier, directeur de la promotion économique.

Petit retour en arrière nécessaire pour l'appréciation de ce message. En novembre 2015 survient l'annonce de la fermeture du site de Tetra Pak en raison d'un choix de délocali-

<sup>1</sup> Message pp. 3251ss.

sation des activités en Hongrie et en Suède. De nombreuses personnes sont hélas licenciées.

La société locataire PharmaFocus, qui cherche à s'agrandir et qui bénéficie d'un contrat de bail expirant à fin 2017, propose à Tetra Pak l'acquisition partielle du site pour pérenniser ses activités à Romont. Cette proposition est refusée et force est de reconnaître que l'incertitude est de mise pour PharmaFocus, société active dans la commercialisation de produits pharmaceutiques et société qui occupe plusieurs dizaines de salariés.

Mesdames et Messieurs, nous avons passablement parlé de politique foncière active depuis le début de cette législature et c'est tout naturellement que notre gouvernement entre en tractation avec la société venderesse. Une acquisition de ce site permettrait notamment de disposer de surfaces industrielles immédiatement exploitables, un bien-fonds disponible pour une politique active pour une promotion économique et pour soutenir une ou des implantations d'entreprises à forte valeur ajoutée. Ce site présente, par ailleurs, des avantages indéniables: la connexion au rail, une parcelle constructible, le bon état des bâtiments et les possibilités d'allègement de l'impôt fédéral direct dans le cadre de la NPR.

Plus précisément, le site est situé dans la zone stratégique en Raboud, qui comprend deux parcelles pour un total de 70 351 m<sup>2</sup>, 10 bâtiments de 26 000 m<sup>2</sup> de plancher et 8000 m<sup>2</sup> constructibles. Le prix d'acquisition négocié par l'Etat de Fribourg, de 21 millions, est raisonnable de l'avis de notre commission. A titre indicatif, deux expertises immobilières ont été réalisées et les valeurs retenues étaient largement supérieures. Les revenus locatifs possibles peuvent être évalués à 2 millions par année en cas de location de l'ensemble du site. Actuellement, le site est loué à 22% de sa capacité pour plus de 500 000 francs par an.

Le décret qui nous est présenté prévoit encore une somme additionnelle totale de 1 020 000 francs, à savoir 20 000 francs pour les frais de procédure et de notaire et 1 million pour les déficits d'exploitation prévisionnels 2017, 2018 et 2019. En effet, durant ces années-là, les revenus locatifs estimés ne devraient pas suffire à couvrir les charges immobilières directes. Pour plus de précisions sur la nature de ces coûts, je vous invite à consulter les pages 4 et 10 du message. A relever également que la société locataire s'est engagée, en cas d'achat par l'Etat, à reconduire le contrat de location pour une nouvelle période de dix ans et à augmenter sa surface louée. Cela limite naturellement le risque financier pris par le canton de Fribourg.

Notre commission soutient le principe de l'acquisition de ce site sous l'angle de la politique foncière active, sous l'angle des avantages indéniables de ces immeubles, sous l'angle du maintien et du potentiel d'accroissement des emplois et également en raison du prix raisonnable qui a été négocié. Cette acquisition, même à court terme, permettrait ainsi de limiter

les risques liés à la spéculation ou à l'utilisation de ce site pour de simples besoins de stockage. Sous l'angle constructif, il y a lieu de relever qu'aucune particule d'amiante n'a été décelée, que l'état général des bâtiments est bon et qu'aucune pollution n'a été détectée.

De l'avis de la commission, il appartiendra à la promotion économique de s'investir très activement pour attirer de nouveaux locataires sur le site. La tâche sera plus aisée que pour le quartier d'innovation BlueFactory. Dans ce contexte-là, une passivité de la part des services de promotion économique ne serait pas comprise. La couverture des coûts est un objectif qui doit être atteint à court terme. Dans le même ordre d'idées, les charges d'exploitation estimées sont un maximum qu'il ne faudra pas dépasser. Enfin, il appartiendra à la future Commission des finances et de gestion d'examiner régulièrement l'évolution de ce dossier sous l'angle financier. Cette demande a été faite et a trouvé un bon écho de la part du Conseil d'Etat.

L'opportunité s'est présentée et il fallait tenter de la saisir. Tout a été entrepris dans ce sens par le Conseil d'Etat, qui mérite dans ce cadre-là nos félicitations.

Mesdames et Messieurs, politique foncière active, emplois, zone constructible, possibilité d'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée et j'en passe, ces termes ont été très souvent utilisés ces dernières semaines dans le cadre des élections de dimanche et ceci tous partis confondus. La balle est désormais dans le camp de notre Grand Conseil pour valider ou non ce décret.

C'est avec ces quelques considérations résumées que la Commission des finances et de gestion vous invite à accepter l'entrée en matière sur ce décret. La commission vous propose, par ailleurs, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le projet de décret tel que présenté par le Conseil d'Etat.

**Le Commissaire.** L'achat du site de Tetra Pak à Romont représente une opportunité extraordinaire pour l'Etat et l'économie fribourgeoise. J'aimerais tout d'abord remercier la Commission des finances et de gestion qui, à l'unanimité, entre en matière et accepte le projet de décret tel quel. Mon espoir est grand que vous suivrez son exemple.

Je veux rapidement répondre à sept questions importantes

- > *Pourquoi l'Etat doit-il acquérir un site industriel?*  
J'aimerais répondre à cette question en me focalisant sur deux aspects importants.  
Premièrement, c'est la concrétisation de notre politique foncière active. Dans la promotion économique, nous sommes toujours un peu limités par la disposition réduite de terrains suffisamment grands et bien placés pour la réalisation de projets économiques concrets et les implantations de nouvelles entreprises. Selon une analyse de la promotion économique, nous avons

actuellement à disposition environ 95 ha seulement qui pourraient être utilisés tout de suite pour la réalisation de projets et d'implantations. Par l'achat du site Tetra Pak, le Conseil d'Etat profite donc de l'occasion d'élargir son instrument de promotion économique.

> *Profiter de l'opportunité et l'urgence d'agir.*

Il y a actuellement une entreprise, PharmaFocus, qui travaille sur le site, qui occupe environ septante personnes et qui a la ferme intention de s'agrandir. Avec la fermeture de la production de Tetra Pak, cette entreprise se trouve dans une situation délicate. Elle n'a plus la sécurité de planification. Elle nous a indiqué devoir chercher d'autres emplacements pour son avenir et, notamment, pour son futur développement. La promotion économique n'a pas pu lui offrir d'alternative acceptable dans le canton de Fribourg, le risque d'un départ était donc très réel.

Une entreprise internationale dans un domaine de haute technologie cherche une implantation en Suisse.

Fribourg est dans la *short list* de trois cantons. Les représentants de l'entreprise nous indiquent que la situation à Romont représente une opportunité très intéressante pour elle, mais le fait que la propriété est incertaine diminue considérablement l'attractivité de Fribourg.

Le Conseil d'Etat a conclu que même si l'implantation de cette entreprise, qui devrait prendre sa décision définitive au courant de l'année 2017, n'est pas complètement sûre, l'achat du site augmenterait considérablement notre chance d'implantation de cette entreprise avec beaucoup de places de travail à haute valeur ajoutée.

L'achat du site nous donne en plus la possibilité d'éviter que ce terrain, qui se trouve d'ailleurs dans une surface stratégique, ne soit utilisé par des spéculateurs, qui pourraient laisser le site en friche pour dix à quinze ans en attendant une opportunité, ou que des entreprises de logistique le reprennent en l'état pour y faire du stockage.

> *Pourquoi ce site est-il si intéressant?*

D'abord, il est en bon état. Ensuite, il a un accès au train; c'est un avantage qui devient rare et qui peut faire la différence pour y implanter des projets d'envergure. L'exemple de Nespresso nous l'a prouvé. Enfin, Romont est l'une des rares communes du canton bénéficiant depuis très récemment de possibilités d'allègement fiscal au niveau fédéral dans le cadre de la politique régionale (ancien arrêté Bonny). Il est donc probable que l'on pourra y implanter de nouvelles activités industrielles dans un avenir proche.

> *Le prix d'achat est-il raisonnable?*

M. le Président l'a déjà dit, l'Etat et Tetra Pak se sont très rapidement mis d'accord sur un prix de 21 millions de francs alors que les estimations des experts mandatés par Tetra Pak et aussi par l'Etat arrivaient à des estimations sensiblement plus hautes. Ce prix est suffisamment élevé pour que les autres offres provenant des spéculateurs ou des logisticiens soient mis hors course mais suffisam-

ment bas pour que l'Etat puisse y consacrer un capital en étant relativement sûr de le retrouver à la fin

> *Que se passe-t-il si l'Etat ne trouve pas à court terme des entreprises pour louer ou acheter le site ou une partie du site?*

J'aimerais tout d'abord souligner que l'entreprise PharmaFocus nous a écrit une lettre, datée du 1<sup>er</sup> septembre 2016, où elle nous indique un intérêt clair de pouvoir poursuivre la location. Je cite les phrases les plus importantes de cette lettre adressée au Directeur de la promotion économique: «Gerne bestätigen wir Ihnen schriftlich, dass wir im Falle des Erwerbs des Tetra-Pak-Gebäudes in Romont durch den Staat Freiburg an einer Verlängerung des Ende 2018 auslaufenden Mietvertrags interessiert sind.» Und weiter im Brief schreiben sie: «Wir wollen uns langfristig für den Standort Romont entscheiden.» Und: «In unseren Planungen gehen wir davon aus, dass wir am Standort Romont voraussichtlich im Jahr 2018 eine Erweiterungsfläche benötigen werden. Mit Blick auf notwendige Investitionen benötigen wir schnellstens durch die Zustimmung des kantonalen Parlaments eine entsprechende Planungssicherheit.»

Alors, il est presque sûr qu'une partie des surfaces pourra être louée à l'entreprise qui est déjà active sur le site.

Celui-ci est donc voué à l'utilisation partagée et évolutive avec de nouveaux acteurs industriels. Il est vrai que l'achat d'un site en activité implique un risque un peu plus élevé que pour un simple terrain, parce que, en tant que propriétaire, l'Etat doit aussi en assumer l'exploitation; mais c'est un risque calculé, on ne part pas de zéro.

> *Comment l'exploitation est-elle prévue?*

C'est un site qui est utilisé pour la promotion économique. C'est donc la PromFR qui sera responsable pour la gestion du site. Dans cette tâche, elle pourra s'appuyer sur le soutien du Service des bâtiments et l'aide d'anciens collaborateurs de Tetra Pak, qui connaissent parfaitement le site et seront associés à son exploitation.

> *Est-ce que les montants prévus pour l'exploitation suffisent?*

On ne peut pas exclure qu'il puisse être nécessaire d'investir pour pouvoir louer certains locaux. Un site industriel peut apporter des surprises. Ce n'est pas comme un bâtiment de bureaux pour lequel on peut fixer un budget d'exploitation prédéfini pour les vingt prochaines années. On doit donc avoir une certaine réserve dans l'exploitation. La question des investissements sera fortement liée aux nouveaux arrivants et à leurs projets. Cette question ne peut pas être traitée en amont de manière isolée. Comme indiqué tout à l'heure, la promotion économique est déjà en contact avec un nouvel utilisateur potentiel, qui serait susceptible de prendre en charge des investissements importants à l'intérieur de l'un des bâtiments.

> *L'Etat veut-il rester propriétaire à long terme?*

Pour la suite, plusieurs scénarios sont possibles. Le site

pourrait être revendu dans quelques années par parties ou en fonction des besoins ou des choix des entreprises qui s'y développent. Il y a également 8000 m<sup>2</sup> de terrain à bâtir. A terme, l'intention de l'Etat est a priori de revendre le site à une ou plusieurs industries nouvelles et autant que possible de ne pas s'engager dans des projets de rénovation lourds, qui figeraient l'utilisation du site à long terme. Dans le cas du site Tetra Pak, il paraît judicieux que l'Etat intervienne, en étant directement propriétaire du site, de manière légère sans créer de structures dédiées, comme par exemple la BlueFactory, où on a créé une société anonyme.

En conclusion, l'Etat voit son rôle comme une opération temporaire destinée à assurer le renouvellement de l'activité industrielle sur le site et non pas comme une mission de gestion à long terme. L'achat du site de Tetra Pak nous permet de transformer un obstacle en opportunité pour développer des projets intéressants pour le tissu industriel et l'emploi dans notre canton. Mais le Conseil d'Etat a relevé dans son message qu'il s'agit d'une opération ponctuelle, il n'en fait pas pour l'instant un principe général. L'achat du site est motivé par une évidence que le potentiel de ce site sera mieux mis en valeur dans l'intérêt du canton et de la région si l'Etat le contrôle.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande donc d'approuver cet achat. Je vous remercie de votre aimable attention.

**Serena Silvio** (ACG/MLB, SE). Das Mitte-Links-Bündnis hat das Dekret über den Erwerb der Liegenschaften Artikel 767 und 785 der Gemeinde Romont – Tetra-Pak-Areal einstimmig gutgeheissen. Die Aufgabe des Staates, eine aktive Bodenpolitik zu unterstützen, kommt hier in klassischer Weise positiv und in sehr sinnvoller Weise zum Ausdruck. Bei einem Versicherungswert gemäss kantonaler Gebäudeversicherung von 51,5 Millionen Franken und einem geschätzten aktuellen Marktwert von 22 Millionen Franken steht das finanzielle Risiko in einem günstigen Verhältnis. Die drei vom Staatsrat aufgestellten vorsichtigen Szenarien über die Betriebsrechnung ergeben eine vertretbare Übergangsbelastung von maximal 1 Million Franken innert 4 bis 5 Jahren. Ab dem Jahre 2020 stehen dann ansteigend positive Rückflüsse in realistischer Aussicht.

Nicht zuletzt kann dem Projekt auch zugestimmt werden, weil damit die verlorenen ca. 150 Arbeitsplätze zur Hälfte erhalten und mittelfristig wieder voll bereitgestellt werden können. Teilweise kann sogar eine Ausweitungsmöglichkeit des Potentials der Arbeitsplätze auf bis zu 200 und eine gleichzeitige Aufwertungsmöglichkeit derselben in Aussicht gestellt werden.

Wir gratulieren dem Staatsrat für diese sinnvolle wirtschaftliche Partizipation mit vertretbarem Risiko. Wir empfehlen dem Grossen Rat deshalb, dem einstimmigen Antrag der

Kommission zu folgen und der Annahme dieses Dekrets zuzustimmen.

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat den Dekretsentwurf über den Erwerb der Liegenschaften Artikel 767 und 785 der Gemeinde Romont mit Interesse geprüft und diskutiert.

Nach dem Erwerb des Grundstücks der Firma Schumacher in Schmitten vor gut einem Monat befassen wir uns mit vorerwähntem Grundstückkauf. Investitionen von über 49 Millionen Franken, wahrlich ein nicht zu verachtendes Investitionsvolumen. Das heutige Geschäft gehört klar in die Kategorie «aktive Bodenpolitik» und «proaktive Wirtschaftsförderungspolitik» und ist deshalb sehr wichtig.

Der in der Gesamtfläche von 70 351 m<sup>2</sup> enthaltene Anteil Bauland von ca. 8000 m<sup>2</sup> könnte sofort überbaut werden. Der Gebäudezustand wird als gut bewertet. Interessant ist auch der direkte Zugang des Areals zum SBB-Schiennetz.

Wir erachten es als wichtig, dass dieses Geschäft innert nützlicher Frist abgeschlossen werden kann, geht es doch auch um den wichtigen Mieter, der heute bereits einen Viertel der gesamten Fläche mietet und der sehr stark daran interessiert ist, den Ende 2017 auslaufenden Mietvertrag um 10 Jahre zu erneuern, um so seine Expansionsabsichten – Potential bis 200 Arbeitsplätze – verwirklichen zu können.

Wichtig ist auch die Kontaktnahme der Wirtschaftsförderung mit weiteren solventen Mietinteressenten. Der vereinbarte Kaufpreis von 21 Millionen Franken scheint uns angemessen zu sein.

Unsere Fraktion folgt der Einladung des Staatsrates und stimmt dem Dekretsentwurf einstimmig zu.

**Thomet René** (PS/SP, SC). La première action de l'Etat pour l'emploi est de faire tout ce qu'il peut pour le maintien des places de travail. Et quand, comme dans la décision de Tetra Pak, il y a exactement une année, la perte des emplois devient inéluctable, il appartient à l'Etat de tout mettre en œuvre pour retrouver des places de travail. Le projet d'achat du site Tetra Pak, à de bonnes conditions – comme il a été dit – met aussi en évidence une bonne concrétisation de la stratégie du Conseil d'Etat d'abord dans une politique foncière active qui ne soit pas que des mots, dans une politique proactive de la promotion économique, puisqu'il s'agit aussi dans ce projet de maintenir une entreprise qui souhaite se développer et rester là où elle est, dans le soutien à l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée respectant les objectifs d'une zone stratégique d'importance et non seulement de l'implantation de locaux de stockage, enfin, l'opportunité à la fois d'offrir des conditions d'implantation idéales pour des entreprises, de plus sur un site immédiatement exploitable, mais aussi de maîtriser l'utilisation optimale d'une zone stra-



tégique d'implantation d'entreprises pour éviter l'acquisition de terrains dans le seul but de la spéculation immobilière.

Le crédit demandé découle d'une bonne négociation. Je ne reviendrai pas sur les arguments développés par le président de la Commission des finances et de gestion, le groupe socialiste les partage. Malgré la rapidité de l'opération, nous pouvons estimer que nous sommes à l'abri de grosses surprises. Certes, il faut être conscient que des investissements seront probablement nécessaires en fonction de l'occupation future définitive du site et en fonction des nouveaux arrivants.

Le Conseil d'Etat a sorti la balle de la mêlée et débordé la défense adverse mais l'effort ne doit pas s'arrêter là. Il faut garder le rythme jusqu'à l'en-but et il faudra encore transformer l'essai. Nous avons déjà vu que nous pouvons avoir la tentation de nous reposer sur les premiers succès. C'est bien d'avoir une magnifique vitrine, encore faut-il faire ce qu'il faut pour amener les clients à l'intérieur! Nous ne pouvons donc qu'inciter la promotion économique à se montrer particulièrement efficace pour que le contenu soit à la hauteur du contenant, non seulement en termes de valeur ajoutée mais aussi en termes de formation primaire. Le groupe socialiste compte également sur le regard attentif de la future Commission des finances et de gestion pour suivre l'évolution de ce projet.

Un dernier mot de remerciement et de reconnaissance à M. Bernard Gendre, directeur de Tetra Pak-Romont, pour tout le travail effectué depuis la décision de délocalisation. Il nous démontre un engagement qui a pris en compte l'intérêt de sa région et de son canton. Cela est plus qu'à son honneur et mérite d'être souligné à des époques où l'aspect régional et humain perd de sa valeur.

Avec ces considérations, le groupe socialiste entre en matière.

**Butty Dominique** (PDC/CVP, GL). Mes liens d'intérêts: je suis le syndic de la commune de Romont, commune en pleine expansion et se trouvant à 24 km de Grolley; ceci explique peut-être cela. (*rires!*)

L'analyse du décret s'est faite à l'intérieur du groupe sur cinq niveaux:

- > la politique foncière active;
- > l'objet de l'achat;
- > le prix;
- > l'emploi;
- > le respect des travailleurs.

Pour le premier point, la politique foncière active, l'entier des forces politiques réclamait un tel engagement. Voilà qui est fait et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Pour l'objet de l'achat, si ma langue a fourché au niveau des médias en parlant de friche industrielle, nous nous devons de parler d'outil de production plus utilisé et qui offre au nou-

vel exploitant immédiatement l'entier des prestations que demande tout nouvel acquéreur, y compris un accès ferroviaire privatif. Le nouvel utilisateur n'aura presque qu'à tourner la clé pour avoir tout à disposition.

Pour le prix, le mécanisme de négociation, l'intégration de différentes expertises, l'évolution du prix dans les échanges entre vendeur et acheteur nous ont convaincus que le prix fixé était plus que correct et que les deniers publics sont parfaitement investis.

Pour ce qui est de l'emploi, également en tant que syndic, je ne peux que me réjouir que la grande machine de l'Etat, avec sa promotion économique, se déploie au bénéfice de la région, région qui ne souhaite que diversité des entreprises et emplois qualifiants.

Pour terminer, connaissant de l'intérieur l'histoire et le développement de Tetra Pak, nous ne pouvons que nous enthousiasmer de l'appréhension dynamique de l'Etat. Les travailleuses et travailleurs de l'entreprise d'emballage se sont donnés corps et âme pour leur entreprise, se sont identifiés à elle. Il n'est que justice que nous considérions avec respect le joyau qu'ils nous transmettent.

Sur la base de ces cinq éléments, naturellement raccourcis, le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique se prononcera pour l'entrée en matière et votera favorablement le décret.

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/FDP, SC). Le groupe libéral-radical a étudié avec intérêt ce projet de décret qui nous est soumis. Il salue l'opportunité saisie par le Conseil d'Etat d'acquérir le site Tetra Pak, acte concret d'une politique foncière voulue active. Nous estimons les conditions d'acquisition tout à fait correctes et particulièrement intéressantes en relation avec la surface des terrains et le volume bâti. Avec le site Tetra Pak, le canton disposera d'un outil pour conserver et développer des places de travail nécessaires pour le développement du district de la Glâne. Grâce à l'engagement soutenu de notre promotion économique, le groupe libéral-radical en est convaincu, le site pourra être ainsi densifié et accueillir des entreprises intéressantes avec, à la clé, la création de nouvelles places de travail.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe libéral-radical acceptera, à l'unanimité, le crédit de 22 020 000 francs et vous demande d'en faire de même.

**Lehner-Gigon Nicole** (PS/SP, GL). Je déclare mes intérêts: je suis représentante de la Glâne et, en tant que telle, je voulais encore appuyer les propos de M. le Syndic de Romont au sujet de l'attachement de Tetra Pak pour les Glânoises et les Glânois. Je souhaite aussi, comme cela a été fait par les personnes précédentes, exprimer ma satisfaction à la lecture du message et rendre hommage à la réactivité du Conseil d'Etat suite à

l'abandon du site de Tetra Pak par l'entreprise fondatrice et à sa décision d'acquiescer les immeubles et terrains ainsi libérés.

Tetra Pak, pour toute une génération de Romontoises et de Romontois, a été l'entreprise phare qui a assuré à toute la Glâne une belle prospérité. Ces dernières années, à plusieurs reprises, Tetra Pak s'est enrhumée, mais ce sont les Romontoises et les Romontois et leurs autorités qui ont toussé en essayant plusieurs vagues de licenciements douloureux pour les employé-e-s concerné-e-s mais aussi pour les finances communales.

Il y a une année, l'annonce, sans raison apparente, de Tetra Pak de cesser toutes ses activités sur le site de Romont avait consterné toute la population.

Dans ce contexte, la décision de l'Etat de Fribourg d'intervenir en achetant le site pour lui garder sa vocation industrielle est un signe d'encouragement pour les Glânoises et les Glânois et est susceptible de redonner confiance à toute leur région.

**Glauser Fritz** (PLR/FDP, GL). Mes liens d'intérêts: je suis député glânois et agriculteur à Châtonnaye. Vous vous demandez pourquoi je déclare mon lien d'intérêt en qualité d'agriculteur.

Bien sûr, je soutiens pleinement ce projet. Le lien que je fais avec l'agriculture, c'est que, ici, on a un projet pour la politique foncière active qui ne se limite pas seulement à mettre en zone de belles terres agricoles utiles, là, on est dans une zone stratégique cantonale. Je crois que c'est très important que le canton devienne actif dans ce projet pour sauvegarder les places de travail et démontrer qu'il faut réutiliser ces surfaces, ces usines qui sont abandonnées, dans ce cas-là, en raison du retrait d'une entreprise suédoise qui part de Romont.

Je pense que les autres arguments ont suffisamment été développés ici. Juste encore un sujet qu'il me semble très important de mentionner, c'est l'emplacement. Je l'ai dit, il se trouve dans une zone stratégique cantonale mais sera aussi bientôt desservi avec un accès à la future route de contournement de Romont.

**Bertschi Jean** (UDC/SVP, GL). Mes liens d'intérêts: je suis également citoyen de la Glâne, député de ce beau district.

Je suis arrivé dans la Glâne en même temps que Tetra Pak au début des années 70. J'ai quitté alors le triangle d'or, qui était à ce moment-là en récession, et à Romont, c'était le grand développement économique. Tetra Pak a beaucoup contribué au développement de Romont, employeur de qualité et généreux envers les sociétés culturelles de notre région.

Je félicite toutes les instances qui ont œuvré pour présenter ce décret pour l'acquisition du site de Tetra Pak à Romont, ceci dans le but de donner la possibilité à de nouvelles entreprises

de s'installer dans la Glâne pour occuper la main-d'œuvre de qualité de notre région.

Je vous invite à accepter ce décret.

**Collaud Elian** (PDC/CVP, BR). Je n'ai pas d'intérêt particulier à ce qu'on achète Tetra Pak à Romont. Je vais même le soutenir et le voter tel que le demandent le Conseil d'Etat et tout le monde. Je reviens toutefois sur une petite question qui me turlupine depuis quelque temps. C'est le rachat de toutes les entreprises qui périclitent au bénéfice de l'Etat bien entendu! La politique foncière active, M. le Conseiller, j'y adhère et nous y adhérons tous. Mais je reviens un peu en arrière avec Contrinex (délocalisation); Schumacher (réduction d'utilisation des locaux) et Tetra Pak (délocalisation). Qu'en est-il d'Elanco à St-Aubin?

Je reviens sur vos propos, M. le Commissaire, sur votre vœux d'avoir des terrains en nécessité absolue et déjà légalisés. Alors, je voulais clore cette discussion ou cette prise de parole en ayant un cri de cœur à votre adresse et à celle de votre successeur ou de votre successeuse, qu'ils y pensent aussi à d'autres sites et que celui qui est déjà légalisé depuis bien des années pour d'autres activités, aussi agricoles et industrielles, peut accueillir rapidement, si vous le voulez, des entreprises pour faire du travail et créer des emplois à valeur ajoutée.

**Dafflon Hubert** (PDC/CVP, SC). Mes liens d'intérêts: je suis un enfant de Romont, j'habite Grolley et j'étais syndic de Grolley, (*rires!*) je me sens gentiment concerné par beaucoup d'échanges de ping-pong entre mes collègues députés et je suis le premier très heureux si Grolley et Romont vont bien et si ce canton va bien.

J'ai eu l'opportunité en 1983 d'écrire un travail de séminaire sur Tetra Pak Romont. Par hasard, c'était ma commune de Romont! J'étais impressionné par ce fleuron de l'industrie, qui n'était pas seulement connu dans notre canton mais au niveau national et au niveau international.

Aujourd'hui, on voit que l'évolution est rapide, que la globalisation porte certains effets négatifs aussi sur notre économie; on n'y échappe pas. Je tiens à féliciter le gouvernement pour sa prise en main d'une telle entreprise. Elle a vécu, elle a servi, elle a été utile à toute la Glâne et à notre canton. Et ce qu'on fait aujourd'hui, c'est de la véritable bonne politique foncière active, que nous devons forcer à l'avenir, avoir les terrains mais pas seulement les terrains, avoir des bâtiments à disposition, bien desservis, là, c'est l'axe ferroviaire qui est le plus important par rapport à Romont. Je pense que c'est une bonne chose.

Je tiens par ces quelques propos à féliciter le gouvernement et, bien sûr, je voterai oui, on rachètera ce site de Tetra Pak.

**Le Rapporteur.** Force est de constater, sans surprise, que tous les groupes acceptent l'entrée en matière et, vraisemblablement, accepteront le décret. Je ne souhaite pas revenir

sur tout ce que j'ai dit dans la présentation du rapport mais on voit que globalement tous les groupes soutiennent le prix, qui est raisonnable, soutiennent le principe de la politique foncière active si souvent appelée des vœux de chacun et de chacune. Que dire d'autre?

Peut-être juste deux petites choses par rapport à l'intervention de M. Collaud au sujet du site d'Elanco. Moi, je ne connais pas précisément la situation de ce site. Y a-t-il une opportunité pour l'achat ou pas? Je dirais que pour le cas de Tetra Pak il y avait plusieurs éléments qui étaient en jeu. Il y avait déjà une société locataire. Il y a l'emplacement idéal du site en zone stratégique avec l'accès au rail, cela a aussi été dit. Ce sont aussi des éléments qui ont certainement dû peser dans la tractation faite par le Conseil d'Etat.

Je terminerai en reprenant la parole de M. le Député Thomet. C'est vrai qu'aujourd'hui, en acceptant ce décret, nous avons une belle vitrine, qui est là, qui est disponible mais maintenant on doit transformer l'essai. Dans ce sens-là, je crois que cela a été rappelé par plusieurs députés, il appartiendra à tous les acteurs de la promotion économique de s'investir activement dans ce dossier.

**Le Commissaire.** Merci beaucoup à tous les intervenants et intervenantes, et notamment aussi aux groupes, d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Je n'ai rien à ajouter, mais j'aimerais quand même faire une petite remarque par rapport au cri du cœur de M. le Député broyard Elian Collaud. En fait, la politique foncière active, je l'ai dit en guise d'introduction, c'est une politique importante pour l'Etat. On essaye d'avoir les terrains à disposition pour la promotion économique, mais j'aimerais souligner que cette politique foncière active n'est pas seulement une tâche de l'Etat mais aussi celle des communes. Je cite l'exemple de Nespresso. Là, concrètement, c'était le terrain, qui était en propriété de la commune de Romont, qui nous a permis de réaliser vraiment ce grand projet important.

Nous avons mené des activités très importantes dans le contexte de la concrétisation de cette politique foncière active; j'ai toute une liste. Par exemple, nous n'avons pas seulement fait des études de planification ou des études de périmètre mais aussi subventionné la mise en place et la préparation de ces terrains pour avoir à disposition ces choses-là.

Maintenant pour Elanco: Chaque fois qu'il y a un problème, le Conseil d'Etat, ensemble avec la promotion économique, met en place toute une série de mesures. Pour Tetra Pak, mais aussi pour Elanco à St-Aubin, nous avons mis en place un groupe de travail sous la présidence du préfet et en incluant aussi les représentants des communes. C'est dans ce cadre-là que j'attends des propositions concrètes aussi de ce groupe de travail. A Romont, il y avait cette proposition d'aller de l'avant pour l'achat du site Tetra Pak. Je pars de l'idée que la commission, à St-Aubin, dans le district de la Broye, fera de

telles propositions. J'ai eu l'information que la commune de St-Aubin aimerait bien ou est prête à acheter ces terrains si l'Etat participe également. Je dirais seulement que c'est une question qui sera sur la table de mon successeur ou de ma successeuse et je suis sûr qu'elle/il va analyser, ensemble avec la promotion économique, cette question de manière très attentive et sérieuse.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

## Première lecture

### ART. 1

- > Adopté.

### ART. 2

**Le Rapporteur.** L'article 2 indique que le prix global de l'opération est de 22,020 millions, à savoir 21 millions pour l'acquisition du site, 20 000 francs pour les frais de transfert et 1 million pour les excédents de charges prévisionnels.

- > Adopté.

### ART. 3

- > Adopté.

### ART. 4

- > Adopté.

### ART. 5

- > Adopté.

### ART. 6

- > Adopté.

### ART. 7, TITRE ET CONSIDÉRATIONS

- > Adopté.

- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

## Deuxième lecture

### ART. 1 À 7, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.

- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

## Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 101 voix sans opposition ni abstention.

### Ont voté Oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS/SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,ACG/MLB), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Clément Pierre-Alain (FV,PS/SP), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG/MLB), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Suter Olivier (SC,ACG/MLB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB), Thomet René (SC,PS/SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zomfing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 101.*

## Projet de décret 2016-DSJ-135 Crédit d'engagement en vue de la construction d'une salle de sport triple au Campus Schwarzsee/Lac-Noir<sup>1</sup>

Rapporteur: **Markus Zosso** (UDC/SVP, SE).

Commissaire: **Erwin Jutzet**, Directeur de la sécurité et de la justice.

### Entrée en matière

**Le Rapporteur.** Erlauben Sie mir zuerst ein paar Worte in eigener Sache. Ich hätte nie gedacht, dass mein Missgeschick von gestern so viel Aufsehen erregt. Die kurze Ohnmacht war schmerzbedingt. Ich wurde im HFR durchgecheckt und ausser der Lädierung meines Sprunggelenkes ist alles in Ordnung und ich kann dem Präsidenten versichern, dass ich top-fit bin. (*Applaus.*)

Ich danke allen, die sich bei mir nach dem Gesundheitszustand erkundigt und Genesungswünsche geschickt haben. Ich will mich aber auch herzlich bei all jenen bedanken, die Hilfe geleistet haben, im Besonderen bei Marie-Christine Baechler, Michel Zadory, Olivier Flechtner, Manuela Grosset, beim Ambulanzteam und beim Pflegepersonal und den Ärzten des Notfalls des HFR. Allen noch einmal: «Merci beaucoup!»

Jetzt zum eigentlichen Thema. (*Gelächter.*)

Die Kommission hat das Dekret für den Verpflichtungskredit für den Bau einer Dreifachturnhalle auf dem Campus Schwarzsee an der Sitzung vom 13.10.2016 eingehend beraten und diskutiert. Dabei haben wir die nötigen, detaillierten Informationen von Herrn Staatsrat Erwin Jutzet sowie den Herren Page und Gisler erhalten. Der Kredit beläuft sich gemäss Dekretsentwurf auf 7,69 Millionen Franken, womit der Bau einer Dreifachturnhalle anstelle eines Kunstrasenplatzes ermöglicht werden soll.

Am 15.5.2014 hat der Grosse Rat mit 27,73 Millionen Franken dem Kredit für das Ausbildungszentrum des Zivildienstes einstimmig zugestimmt. Für die Sportanlagen sah das Dekret 2,6 Millionen Franken vor, geplant war unter anderem ein Kunstrasenplatz. Aus raumplanerischen Gründen konnte diese Sportanlage aber nicht realisiert werden. Der damals vorgesehene Betrag von 1,4 Millionen Franken für den Kunstrasenplatz steht nicht mehr für den Bau eines Teils der Dreifachturnhalle zur Verfügung, weil beim Bau des Campus unvorhergesehene Kosten von insgesamt 1,42 Millionen Franken entstanden sind, dies wegen Asbest-Sanierungen im Gebäude B, Verlegung des Glasfaserkabels und Fundamentarbeiten bei den Gebäuden C und D aufgrund der Bodenbeschaffenheit.

<sup>1</sup> Message pp. 3297ss.

Um die Attraktivität des Standortes beizubehalten und neben dem Zivildienst auch Sport- und Freizeitorganisationen, namentlich dem Jugend+Sport, Möglichkeiten und Angebote anzubieten, wurde nach einer Alternative gesucht, die das ganze Jahr über genutzt werden kann und für viele Sportarten zufriedenstellend ist.

Der 1. Entwurf, der schon beim 1. Dekret eingeplant war, wurde damals aus finanziellen Gründen und Gründen der Verzögerung verworfen. Dies wurde schon damals von den Grossrätinnen und Grossräten bedauert. In der Zwischenzeit wurden die Kosten durch eine Machbarkeitsstudie neu geschätzt. Sie betragen nunmehr 7,5 Millionen Franken, dazu kommen 190 000 Franken für die Bauherrenunterstützung. Standort und Rahmenbedingungen stehen gemäss Plänen fest. Die Notwendigkeit einer Dreifachturnhalle ist gemäss Punkt 2 der Botschaft detailliert aufgeführt. Dieser Bau ist auch für die Wirtschaftlichkeit des Campus dringend notwendig. Allein Jugend+Sport im Kanton Freiburg hat ein Volumen von rund 38 500 Übernachtungen pro Jahr. Durch die Dreifachturnhalle wird der Standard anderer Sportzentren in der Schweiz erreicht. Damit kann der Campus mit anderen Anbietern konkurrieren.

Vier wichtige Punkte wurden eingehend diskutiert.

- > Warum keine Tribüne in der Dreifachhalle? Die Turnhalle dient hauptsächlich als Trainingszentrum. Der Bau einer Tribüne hätte enorme Mehrkosten in der Höhe von 1 Million Franken zur Folge. Es wird aber geprüft, ob ein Theorieraum als Möglichkeit geboten werden kann, um kleineren Gruppen das Zuschauen zu ermöglichen.
- > Auch die Heizung wurde thematisiert. Das Heizsystem – zurzeit noch Ölheizung – kann nicht nur für die Dreifachturnhalle geprüft werden. Dies muss als Ganzes für den Campus abgeklärt werden. Den Informationen zufolge, die die Kommission erhalten hat, wird die Heizungsproblematik bereits geprüft und abgeklärt.
- > Die Frage, warum unter der Halle nicht ein Parking gebaut werden kann, führte zu regen Diskussionen. Der Hauptgrund ist, dass am Schwarzsee allgemein – auch nach dem Wegfall der Fläche für die Turnhalle – genügend Parkplätze vorhanden sind. Ein weiterer Grund ist auch, dass die letzten Jahre ca. ein Drittel der Parzelle als Kiesdeponie gedient hat und dadurch so oder so nicht als Parkplatz zur Verfügung gestanden hat. Ein weiterer Punkt ist die Kosten-Nutzen-Situation. Wie schon erwähnt, sind allgemein genügend Parkplätze vorhanden. Parkplatzmässig gibt es pro Jahr nur wenige Engpässe wie zum Beispiel beim Schwarzseeschwinget. Der Bau eines unterirdischen Parkings wäre sehr kostspielig und unverhältnismässig.
- > Zum letzten Punkt: Subventionen können vom Bund und von der Loterie Romande nicht erwartet werden. Auch diese Fragen konnten durch den Staatsrat beantwortet werden. Der Bund subventioniert nur wichtige

Projekte von nationaler Bedeutung für den Elitesport. Die Loterie Romande hat sich an der Realisierung der Finnenbahn bereits beteiligt. Es sind also keine weiteren Subventionen zu erwarten.

Die Kommission unterstützt den Dekretsentwurf des Staatesrates einstimmig und bittet Sie, wertere Kolleginnen und Kollegen, der Kommission zu folgen.

**Le Commissaire.** Zunächst möchte ich dem Berichterstatter die besten Genesungswünsche für die Folgen seines gestrigen Sturzes aussprechen.

Le rapporteur a parlé plutôt en langue allemande, je me permets de parler plutôt en français.

Lors de la séance du 15 mai 2014, le Grand Conseil a accepté, à l'unanimité, le décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la transformation des bâtiments du Lac-Noir, le titre était «Création du centre de formation du service civil et accueil des écoles et des sociétés sportives et loisirs». Ce décret portait sur un montant de 27,730 millions et prévoyait une enveloppe de 2,6 millions pour les installations sportives.

Concernant les installations sportives, le tout premier projet prévoyait la construction d'une salle de sport triple, dont le coût, en son temps, était devisé entre 10 et 12 millions de francs. Ce projet a été abandonné pour des questions financières et afin d'éviter un retard dans les travaux. Ce n'est pas une question de tactique du salami qu'on pourrait peut-être nous reprocher. En son temps, effectivement, si on avait voulu intégrer la salle triple, on aurait dû soumettre cela au referendum obligatoire. Ce n'est pas que j'avais peur de ce referendum, mais cela nous aurait retardé d'au moins six mois. Etant en concurrence avec d'autres cantons, il fallait que le campus soit prêt pour le service civil le 1<sup>er</sup> janvier 2016. D'ailleurs, de nombreux députés ont regretté en commission et ici dans cette salle la non-construction de cette salle triple. Le rapporteur l'a dit, pour des raisons d'aménagement du territoire, il a fallu renoncer à la réalisation du terrain de football synthétique (1,4 million) prévu dans le cadre du décret. Il convient donc de trouver une alternative à cette infrastructure. Effectivement, le chef du Service des sports, M. Gisler, a dit: «Mais je ne peux pas attirer les mouvements Jeunesse+Sport s'il n'y a pas une salle triple et s'il n'y a pas ce terrain prévu initialement.» Il faut quand même rappeler que le Campus Lac-Noir a 555 lits à disposition. En quelque sorte, c'est le plus grand hôtel du canton de Fribourg!

L'inauguration officielle du Campus Lac-Noir s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juillet de cette année en présence du président de la Confédération, M. Johann Schneider-Ammann.

Les premiers mois d'exploitation permettent de constater que le fonctionnement du centre de formation est très satisfaisant. Il y a entre 200 et 250 personnes chaque semaine. Je vous invite à aller voir une fois, peut-être y manger à midi,

c'est vraiment réjouissant quand vous êtes là et que cela fonctionne très bien.

Il existe actuellement un déséquilibre entre l'hébergement du Centre de formation du service civil et les activités du Centre de sports et loisirs. La réalisation d'une salle triple permettrait d'attirer une clientèle plus diversifiée tout au long de l'année et ainsi renforcer le potentiel d'exploitation du campus. Le Service des bâtiments a mandaté le Bureau d'architecture 0815 à Fribourg afin d'évaluer différentes offres de réalisation de salles triples. Sur cette base, une nouvelle estimation des travaux nécessaires à la construction du bâtiment a pu être effectuée. Celle-ci se monte à 7 690 000 francs, avec une marge de +/- 15%. Il est prévu de réaliser le projet de salle triple en entreprise générale, mais je dirais que ce n'est pas gravé dans le marbre. Effectivement, c'est le BAMO qui pourrait encore prévoir avec le Service des bâtiments un autre mandat et pas une entreprise générale pour aussi – parce que c'est la crainte – favoriser les entreprises fribourgeoises. Evidemment, l'entreprise générale serait la voie la plus rapide mais encore une fois, ce n'est pas fixé dans le marbre. Les frais liés au mandat du bureau d'aide au maître d'ouvrage (BAMO) ainsi qu'au mandat d'ingénieurs spécialisés (190 000 francs) sont compris dans l'estimation de ces 7 690 000 francs.

Le Service des bâtiments a pris les contacts préalables avec déjà le Bureau d'architectes 0815, qui sera prêt aussi à fonctionner comme BAMO. Le Service du sport estime le potentiel d'utilisation et d'utilisateurs fribourgeois uniquement – J+S, écoles et clubs sportifs – à environ 50 000 nuitées par an, ce qui représente une rentrée financière d'environ 900 000 francs et un taux d'occupation des capacités d'hébergement de 50%. On a aussi eu des contacts avec Berne, Neuchâtel et Vaud, qui seraient aussi intéressés à venir avec J+S au Lac-Noir.

Le projet soumis au Grand Conseil n'est pas élaboré au niveau de détail d'un plan d'exécution. Il reviendra au BAMO d'affiner le projet et d'établir un cahier des charges précis en vue d'appels d'offres en entreprise générale ou en entreprise spéciale.

Le campus fonctionnant essentiellement comme centre d'entraînement, la salle triple ne disposera ni de gradins ni de tribunes. L'estimation des coûts de la salle tient compte d'une construction en bois.

Différentes variantes matérielles sont toutefois envisageables et le choix définitif sera fait lors de la procédure d'appel d'offres. La parcelle sur laquelle sera construite la salle triple se situe dans une zone d'intérêt spécial, d'intérêt public, d'intérêt général 3, soit une zone en principe dédiée aux places de parc. La commune de Planfayon a déjà entrepris les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour modifier cette zone en zone 1.

Les différents bâtiments du Campus sont chauffés au mazout. Cependant, il y a un problème de chauffage et les installations de chauffage actuelles devront être remplacées à moyen terme. Il y a plusieurs variantes qui sont envisageables: le chauffage à copeaux de bois, l'actuel réservoir pour le mazout ou également la possibilité de faire fournir l'énergie soit par le Groupe E, soit par une société privée anonyme où la commune de Planfayon serait actionnaire – c'est ce dont j'ai discuté avec le syndic. Cette question sera traitée par le futur conseil d'administration du Campus. Effectivement, nous avons envoyé en consultation un projet de loi qui va donner le statut d'un établissement de droit public au Campus Lac-Noir. C'est justifié pour différentes raisons: un tel campus ne peut pas être géré par un ou deux fonctionnaires à Fribourg, le Service des affaires militaires et le Service de la protection de la population. Il y a des questions de management et de coordination entre le service civil et le Service des sports; il faut qu'il y ait un équilibre et, surtout, il faut vendre le Campus Lac-Noir. Il faut être proactif et il faut aller dans les autres cantons, peut-être même à l'Étranger, pour vendre ces 555 lits. Le délai pour la consultation va jusqu'à mi-décembre. Ce sera à ce futur établissement de dire quel chauffage il veut. Il n'y a pas lieu de prendre une telle décision maintenant, puisque le chauffage à mazout est quand même encore aménagé et peut fonctionner encore pour deux ou trois ans.

En ce qui concerne les délais, le lancement des travaux, qui devraient se dérouler sur une année, est prévu au début de l'année 2018. Donc, en 2017, on aura assez de temps pour affiner le projet définitif.

Le montant prévu pour la réalisation du terrain synthétique, 1,4 million, ayant été absorbé par la prise en charge des coûts supplémentaires imprévus (fibre optique, désamiantage et travaux de fondation), n'est plus disponible pour la construction de la salle triple.

Contrairement à ce qui a été prévu initialement, le bâtiment A, où il y a la réception, a été conservé et revalorisé. Il accueille aujourd'hui, en plus des cuisines et réfectoires, qu'il était prévu de conserver, l'accueil et les bureaux du service civil, les chambres individuelles des instructeurs du service civil ainsi que des bureaux prévus pour l'administration des activités sportives. Cette infrastructure constituant une plus-value pour le service civil, des négociations sont déjà en cours pour demander une augmentation des locations annuelles de la Confédération.

En ce qui concerne le prétendu dépassement du crédit initial, il y a un rapport qui sera soumis au Conseil d'État et, je pense, également au Grand Conseil, dans le courant du mois de novembre. Je peux vous assurer, selon les informations du Service des bâtiments, que la marge de +/-15% calculée dans le cadre des travaux ne sera pas dépassée.

Concernant les places de parc, je crois que M. le Rapporteur vous a déjà dit que nous ne pouvons pas encore faire un parking souterrain. Je trouve que ce serait trop en demander.

Voilà ce que j'avais à dire en guise d'introduction et je vous invite à entrer en matière et à voter ce crédit.

**Brodard Claude** (PLR/FDP, SC). Lors de sa séance du 14 octobre, la Commission des finances et de gestion a examiné le décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la construction d'une salle de sport triple au campus du Lac-Noir.

Ce décret fait suite au décret initial de construction du campus, à hauteur de 27,73 millions, voté par notre Grand Conseil le 15 mai 2014. La construction de cette salle triple n'était pas incluse dans le décret de l'époque. Certes, il a fallu agir dans l'urgence pour concrétiser le premier projet.

La Commission des finances et de gestion relève qu'un dépassement du crédit initial est d'ores et déjà à attendre, de l'ordre de 4–5%, à savoir de plus de 1 million.

Aujourd'hui, un décret de l'ordre de 7,69 millions nous est proposé pour la construction d'une salle de sport triple. La Commission des finances et de gestion est favorable à cet investissement, qui permettrait d'attirer les camps J+S et qui garantirait plusieurs milliers de nuitées supplémentaires par année.

Toutefois, notre commission tient à vous informer que l'addition du crédit initial, de son dépassement de coûts et du crédit en question dépassent le montant déterminant pour le referendum financier obligatoire. La future Commission des finances et de gestion mènera une réflexion pour que ce scénario ne se reproduise plus à l'avenir même si, dans le cas d'espèce, l'on se doit de reconnaître des circonstances atténuantes. La Commission des finances et de gestion vous propose, sous l'angle financier, d'adopter ce projet de décret tel que proposé par le Conseil d'Etat.

**Mäder-Brühlhart Bernadette** (ACG/MLB, SE). Das Mitte-Links-Bündnis hat das vorliegende Dekret eingehend studiert und diskutiert.

Diese Dreifachturnhalle wird den Campus Schwarzsee weiter aufwerten, was wir sehr begrüßen. Im Weiteren bedeutet eine Investition in den Sport auch immer wieder eine Investition in die soziale Integration und eine Investition in die Jugend.

Gerade gestern haben wir vom Bericht über die touristischen Infrastrukturen im Kanton Kenntnis genommen. Bezüglich Schwarzsee steht dort, dass in Verbindung mit dem Bau neuer Gebäude für den Zivildienst und Sportlager neue Infrastrukturen und Angebote geschaffen werden müssen, die sich an Sportlergruppen, Schulen und Familien richten, wie

etwa eben eine Sporthalle. Mit dieser Dreifachturnhalle sind wir also ganz klar auf dem richtigen Weg.

Unter dem Aspekt des Tourismus bedauert unsere Fraktion hingegen, dass in dieser Halle keine Tribünen und auch keine Bänke vorgesehen sind. Dies lässt sich zwar mit den hohen Kosten, welche auf ca. 1 Million Franken geschätzt wurden, gut begründen. Es ist uns ebenfalls bewusst, dass diese Halle zum heutigen Zeitpunkt vorwiegend zu Trainingszwecken benutzt werden soll, wodurch heute auf eine Tribüne verzichtet werden kann. Aber wie sieht die Situation in ein paar Jahren aus? Da das heute vorliegende Projekt noch nicht im Detail eines Ausführungsplans entwickelt ist, erachten wir es aus den eben erwähnten Gründen als dringend notwendig, die Detailplanung so zu gestalten, dass die Nachrüstung einer Tribüne zu einem späteren Zeitpunkt jederzeit möglich und gewährleistet ist.

Mit diesen Bemerkungen stimmt das Mitte-Links-Bündnis dem Verpflichtungskredit einstimmig zu.

**Vonlanthen Rudolf** (PLR/FDP, SE). Die Freisinnig-demokratische Fraktion hat sich über das vorliegende Dekret gerne unterhalten. Wir erinnern uns, dass im 1. Projekt «Campus Schwarzsee» bereits eine Dreifachturnhalle über 10–12 Millionen Franken vorgesehen war, aus finanziellen Gründen aber fallengelassen wurde. Als Ersatz sah man dann das beschlossene Projekt, das Erstellen eines Kunstrasenplatzes, vor, welches aus uns bekannten Gründen ebenfalls nicht ausgeführt werden durfte.

Wir sind deshalb umso glücklicher und dankbar, heute über ein neues Projekt einer Dreifachturnhalle in der Höhe von 7,7 Millionen Franken abzustimmen. Wir danken dem Staatsrat, insbesondere dem zuständigen Promotor dieses Projektes, Herrn Jutzet Erwin, dass er in Rekordzeit dieses wichtige Projekt vorangetrieben hat. Die Infrastruktur um den Campus Schwarzsee zu entwickeln, ist wichtig, entspricht einem echten Bedürfnis und stellt einen grossen Mehrwert für den einquartierten Zivildienst und den ganzen Freiburger Breitensport dar.

Wie auch schon erwähnt, nimmt die Freisinnig-demokratische Fraktion Folgendes zur Kenntnis und unterstreicht, dass

- > die damals vorgesehenen 1,4 Millionen Franken für das Erstellen des Kunstrasenplatzes in der Zwischenzeit für andere Arbeiten verwendet wurden;
- > das Erstellen eines unterirdischen Parkings infolge der Bodenbeschaffenheit nicht ausführbar ist;
- > für den Bau so viel als möglich Holz verwendet werden sollte;
- > in der zukünftigen Dreifachturnhalle keine weiteren teuren Tribünen einzubauen sind;
- > das Heizproblem mit einer zu erstellenden Fernheizung in Zusammenarbeit mit der Gemeinde Plaffeien ins Auge gefasst wird

- > und dass mit dem Vorhandensein einer Dreifachturnhalle aus Benützungsgebühren Mehreinnahmen von ca. 900 000 Franken pro Jahr generiert werden können.

Es wäre schön, wenn der Staat noch mehrere solcher Anlagen hätte, welche selbsttragend sind und mit der Zeit sogar Gewinn bringen würden.

Hingegen beschäftigt die Freisinnig-demokratische Fraktion, dass der Staatsrat das Projekt erneut einem Generalunternehmen geben will. Damit besteht die grosse Gefahr, die Arbeiten vielfach wiederum nicht durch unser einheimisches Gewerbe erstellen zu lassen. Wir fordern den Staatsrat auf, sich die Sache nochmals gut zu überlegen, alles zu unternehmen, die Bedingungen und Reglemente so auszulegen, dass die Arbeiten so viel als nur möglich durch unsere regionalen KMU und Firmen ausgeführt werden können.

Mit diesen Bemerkungen stimmt die Freisinnig-demokratische Fraktion dem vorliegenden Dekret einstimmig zu.

**Schläfli Ruedi** (UDC/SVP, SC). Mes liens d'intérêts: je suis entre autres membre du comité d'organisation de la Fête de lutte du Lac-Noir, qui est locataire du lieu de l'actuel campus.

Le groupe de l'Union démocratique du centre a examiné avec intérêt le décret pour la construction de la halle triple. Néanmoins, comme cela vient d'être énuméré par mon collègue et le groupe libéral-radical, nous prions le Conseil d'Etat de régler assez rapidement le problème du chauffage sur le site actuel, qui date d'il y a plusieurs décennies et qui arrive en fin de course. Là, je pense qu'il ne faudra pas trop traîner pour réaliser un nouveau chauffage qui réponde aux besoins énergétiques actuels du site.

Nous avons aussi émis une critique quant à l'entreprise générale et nous souhaitons aussi que le Conseil d'Etat prenne toutes les mesures en considération pour soutenir les entreprises locales et utiliser des matières premières telles que le bois de la région pour la future construction de cette halle triple.

Avec ces quelques considérations, le groupe de l'Union démocratique du centre entrera en matière et soutiendra ce projet dans sa majorité.

**Jelk Guy-Noël** (PS/SP, FV). Le groupe socialiste a pris connaissance avec grand intérêt du message 135 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour une salle de sport triple au Lac-Noir.

Il y a quelques mois à peine, ce Parlement avait décidé, à l'unanimité, la création du campus du Lac-Noir afin d'y loger, entre autres, les civilistes. Dans le projet d'origine, nous avons vivement regretté que la salle triple ait dû passer à la trappe, principalement pour des raisons de timing. Mais aujourd'hui, l'histoire nous donne une deuxième chance de permettre au campus du Lac-Noir de se doter d'un instru-

ment adéquat, qui permettra non seulement aux civilistes mais également et surtout aux clubs de sport, à J+S, aux écoles et autres collectivités publiques de pouvoir bénéficier d'une salle triple utilisable durant toute l'année. Il est à noter que cette salle sera construite à la place d'un terrain synthétique qui n'a pas reçu, pour des raisons environnementales, l'autorisation d'y être aménagé.

J'ai deux remarques concernant la construction de cette infrastructure sportive:

1. Celle-ci doit être dimensionnée aux normes réglementaires afin que tous les sports puissent s'y pratiquer. Je pense notamment à une hauteur de plafond adéquate qui prenne en compte les tuyaux de ventilation;
2. Les séparations amovibles entre les trois salles doivent être les plus efficaces possible. Là, je souhaite vivement que les espaces permettant au son de passer d'une salle à l'autre soient les plus ténus possible.

Avec ces quelques remarques, le groupe socialiste soutient à l'unanimité, avec grand plaisir, ce crédit de 7 690 000 francs pour la construction de cette salle triple au campus du Lac-Noir.

**Bürdel Daniel** (PDC/CVP, SE). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis vice-syndic de la commune de Planfayon et je m'exprime aujourd'hui pour le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique.

Die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei begrüsst die Absicht des Staatsrates, neben dem Eidgenössischen Ausbildungszentrum für den Zivildienst nun ebenfalls die Voraussetzungen zu schaffen, im Schwarzsee ein Sportzentrum für kantonale und ausserkantonale Schulen, Sportclubs, Vereine und Jugend+Sport-Kurse zu schaffen. Hierfür bildet sicherlich die geplante Dreifachturnhalle die Voraussetzung, damit dieses Sportzentrum ein attraktives und anziehendes Angebot ausweisen kann und neben dem Zivildienstausbildungszentrum einen gleichwertigen Status erhält. Das Ziel muss lauten, über das ganze Jahr verteilt eine diversifizierte Kundschaft anziehen zu können.

Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique soutient donc à une très large majorité le décret pour un crédit d'engagement de 7,690 millions soumis au Grand Conseil. Par contre, nous avons quelques points importants à relever. Après les expériences faites avec la construction du centre de formation par une entreprise générale, le Conseil d'Etat prévoit à nouveau que la halle triple soit construite par une entreprise générale. Nous sommes très surpris qu'après les expériences faites et le faible volume de travaux accordé aux entreprises fribourgeoises pour la construction du campus, le canton ne montre toujours pas la sensibilité d'un maître de l'ouvrage souhaitant maximiser les chances que nos entreprises fribourgeoises aient la possibilité de soumis-



sionner pour ces travaux. Les raisons mentionnées dans le rapport, que le travail avec une entreprise générale serait la solution la plus rapide et efficace, ne peuvent pas être acceptées, puisqu'on n'a pas les mêmes contraintes qu'au moment de la construction du campus.

Es geht beim Bau der Dreifachturnhalle darum, nicht überstürzt zu bauen, sondern die optimale Lösung für die Bedürfnisse der nächsten Jahrzehnte zu schaffen. Wir fordern deshalb mit Vehemenz, dass das kantonale Baudepartement nunmehr die Federführung in diesem Baudossier übernimmt und einen Architekturwettbewerb startet. Es muss berücksichtigt werden, dass der Bau in einem kantonalen Tourismusschwerpunkt zu stehen kommt und somit auch die Ästhetik ein zentrales Element darstellt. Der Bau muss zwingend vom Kanton geführt und begleitet werden. Wir fordern diesbezüglich ebenfalls, dass die zurzeit ungenügend geplanten Zuschauertribünen möglichst noch – zumindest teilweise – geschaffen werden.

Es ist für uns zentral, dass bei der weiteren Ausarbeitung des Projektes auch für weitere wichtige Punkte noch Verbesserungen erfolgen. Mit dem aktuell vorgesehenen Standort der Dreifachturnhalle gehen von den derzeit 320 Parkplätzen etwa 200 verloren. Diese Parkplätze fehlen dem Schwarzsee gerade in der Hochsaison und immer mehr auch an sonnigen Tagen der Zwischensaison und werden das Parkplatzproblem mittel- und langfristig weiter vergrössern. In diesem Punkt widerspreche ich der Ansicht des Kommissionspräsidenten klar. In diesem und auch in weiteren Punkten wurden die Anliegen der betroffenen Gemeinde Plaffeien leider nicht berücksichtigt, hätten wir uns doch gewünscht, dass der Kanton zumindest für die Nutzer des Zivildienstzentrums und des Sportzentrums eine unterirdische Einstellhalle plant. Für die mittelfristige Weiterentwicklung unseres kantonalen Tourismusschwerpunktes sind genügend vorhandene Parkplätze nämlich mitentscheidend.

Auch für den genauen Standort der künftigen Dreifachturnhalle gibt es sicherlich noch Optimierungspotential. Hier muss mit der Gemeinde und den Liegenschaftsbesitzern für das betroffene Areal noch eine ideale Lösung gefunden werden, damit möglichst wenig Parkplätze verloren gehen. Als Gemeinderat von Plaffeien fordere ich den Staatsrat auf, in diesem für uns sehr wichtigen Projekt gemeinsam eine optimale Lösung für die Bedürfnisse der nächsten Jahrzehnte zu schaffen.

In diesem Zusammenhang möchte ich ebenfalls noch festhalten und erwähnen, dass aktuell die TPF-Busse häufig auf dem Areal, wo die Dreifachturnhalle zu stehen kommen soll, ihr Wendemanöver durchführen. Hier muss zwingend eine Lösung gefunden werden, indem ein Wendeplatz mit Kreis geschaffen wird. Nur so kann das Mobilitätskonzept mit möglichst vielen Nutzern, die mit öffentlichen Verkehrsmitteln anreisen, auch umgesetzt werden.

In diesem Zusammenhang möchte ich auch noch präzisieren, dass das Heizungsprojekt aktuell von Privaten vorwärts getrieben wird und die Gemeinde die nötigen Projektunterlagen noch nicht studieren konnte und somit noch nicht über eine allfällige Beteiligung entscheiden konnte. Grundsätzlich wird das Vorgehen aber sehr begrüsst.

Mit diesen Bemerkungen, aber vor allem mit der Forderung, die erwähnten Punkte noch anzupassen, wird die Fraktion der Christlichdemokratischen Volkspartei und der Bürgerlich-Demokratischen Partei mit einer grossen Mehrheit dem Dekret zustimmen.

**Vial Jacques** (PDC/CVP, SC). Je m'exprime à titre personnel. Mes liens d'intérêts: j'ai dirigé pendant des décennies une entreprise de constructions en bois, actuellement bien gérée par un de mes fils. D'autre part, je suis très attaché au site du Lac-Noir, où nous possédons en famille un chalet depuis plus de cinquante ans.

Que je le dise d'entrée, je suis pour la construction d'une halle triple au Lac-Noir, mais je suis contre ce projet lancé à la va-vite en entreprise générale et sans aucun apport architectural.

L'esthétique? Le Lac-Noir est un des pôles touristiques les plus importants du canton de Fribourg. C'est une région de montagne avec ses chalets protégés, ses hôtels cossus, ses toitures en pente et une certaine uniformité dans les constructions. L'emplacement choisi pour ce monobloc de 40x50 m et 13 m de hauteur désignera ce bâtiment comme un pôle d'attraction de la partie sud du lac. Il sera très visible. Réduire son architecture à un cube est un affront à l'Ecole d'architecture de Fribourg que nous défendons tous. Le Lac-Noir mérite beaucoup mieux que cela. Davos a construit une cathédrale pour le hockey qui est devenue une référence internationale pour presque le même prix que celle de Gottéron avec la même capacité. La forme devrait donc être améliorée pour le Lac-Noir. Pour en arriver là, il faut donner leur chance à nos architectes. Il faut lancer un concours – même restreint –, demander des offres aux entreprises selon les marchés publics mais par CFC et non en entreprise générale ou totale.

Contrairement au campus déjà construit, nous ne sommes pas cette fois sous la pression du temps. Nous avons le temps, n'en déplaise à M. le Commissaire! Ce qu'on nous propose est un objet où le critère principal est le prix bas. Le but d'une entreprise générale, c'est d'être le meilleur marché quitte à bafouer les règles de la construction comme cela a été le cas avec les deux bâtiments récemment inaugurés. Un seul exemple: La norme SIA impose un double lambourrage pour les revêtements en bois ventilés. Les deux bâtiments ne comportent qu'un lambourrage simple avec tous les risques pour le maître d'ouvrage après la prescription (économie 50 000 francs). Les entreprises sont désignées dès le départ lors de l'établissement des offres et ne laissent donc que des miettes aux entreprises locales.

Que dire de l'emplacement? La parcelle à disposition a une superficie d'environ 10 000 m<sup>2</sup>. En raison de l'implantation centrale du bâtiment et de la revitalisation éventuelle d'un ruisseau, on perd une bande de 20 m par 100, ce qui monopolise en tout 7000 m<sup>2</sup> sur les 10 000. Il ne reste dès lors qu'un triangle de 3000 m<sup>2</sup> pour le parking. Lors des journées de forte affluence, ce parking de 10 000 m<sup>2</sup> pouvait à peine absorber la demande. Grâce à une étude plus poussée, on pourrait facilement optimiser l'implantation et maintenir un maximum de places de parc.

Conclusion: pour moi, ce projet est bâclé, étudié dans la précipitation, sans égard pour l'architecture du lieu et pour les PME régionales, au mépris du site protégé du Lac-Noir. Il est aussi une source d'ennuis futurs pour la société de développement et la commune de Planfayon.

Mais je répète mon entrée en matière, le camp du Lac-Noir doit avoir une halle triple mais, de grâce, pas ce projet-là! Je vous invite à bien réfléchir avant de peser sur votre bouton tout à l'heure.

Personnellement, je voterai contre ce projet et vous invite à en faire de même.

**Bourguet Gabrielle** (PDC/CVP, VE). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis présidente de l'Association fribourgeoise des sports (FS).

A titre personnel, je soutiens pleinement ce projet important pour le sport dans notre canton. J'ai pris connaissance des documents de mise en consultation de l'avant-projet de loi sur l'établissement de droit public du campus du Lac-Noir, même si la FS ne fait pas partie des organismes consultés. J'ai également entendu tout à l'heure M. le Commissaire parler de promotion auprès des autres cantons, de rentabilité du centre – ce que je comprends parfaitement – mais j'espère vivement que les besoins du sport fribourgeois constitueront une priorité dans la gestion de ce centre, que ce soit en termes d'accès au centre ou en termes de coûts.

Je vous remercie de votre attention.

**Dafflon Hubert** (PDC/CVP, SC). Je suis favorable à cette halle triple au Lac-Noir. Néanmoins, j'ai quand même certains doutes sur deux points principaux.

Je trouve un peu dommage qu'on n'ait pas mieux solutionné les problèmes du chauffage et du stationnement. Pourquoi? Sont-ce des questions financières? des questions liées à la rapidité du projet? des questions géologiques?

1. Par rapport au stationnement, tout d'abord, on a affaire à un gros générateur de trafic, qui va l'augmenter dans un secteur où la circulation est déjà difficile. Imaginez-vous une belle journée d'hiver avec des conditions favorables pour le ski, les civilistes sont là, J+S Fribourg est aussi présent, il y aura refoulement garanti du stationnement

sur la route cantonale, qui posera problème.

Aujourd'hui, on parle de densification du tissu urbain. Le terrain est rare, surtout là-bas au Lac-Noir. Je ne comprends pas qu'on puisse se permettre de faire une telle halle avec une telle emprise au sol de 200 places de stationnement sans compenser, sans utiliser le sous-sol. Même face à des problèmes géologiques, je suis convaincu qu'on aurait une solution. C'est vraiment dommageable de ne pas utiliser la surface de cette halle pour faire un parking au sous-sol. Je pense que, dans la procédure du permis de construire, il y aura un problème par rapport à ça. A toute autre entreprise ou individu, on demande des solutions de stationnement. Or ici, c'est exactement l'inverse qui se produit, on perd 200 places de parc. A mon avis, ce n'est pas la solution.

2. Le chauffage. On essaye par tous les moyens d'agir rapidement pour des énergies renouvelables fribourgeoises. Si j'ai bien compris votre message, M. le Commissaire, ce n'est que dans 2–3 ans qu'on aura une autre solution, mais ne doit-on pas anticiper les choses? Ne doit-on pas saisir l'opportunité pour directement, avec la commune de Planfayon, trouver des solutions avec des énergies renouvelables directement faites pour l'ensemble du centre?

Dans ce sens-là, je rejoins un peu l'avis de mon collègue Vial en disant qu'on est favorable à cette halle, c'est une bonne chose. Mais est-ce qu'on ne précipite pas les choses au détriment de ce projet, qui doit être un bon projet, un projet phare pour notre canton? Aujourd'hui, j'ai des doutes, je tiens à vous le dire, même si je suis favorable à la construction à terme d'une halle triple au Lac-Noir.

**Berset Solange** (PS/SP, SC). J'interviens aussi à titre personnel, parce que je soutiens vraiment ce projet à 100%. J'ai été un peu surprise des demandes faites par mon collègue vice-syndic de la commune, parce que je pense qu'on n'est pas là uniquement pour défendre les intérêts de la commune, c'est bien un projet cantonal. Si on doit tenir compte, effectivement, de l'environnement général, je pense qu'il faut rester quand même toutes proportions gardées.

Ceci étant, quand on veut à tout prix des tribunes, pour être utilisatrice des halles de sport comme beaucoup d'autres ici, les tribunes ont une utilisation. Si on les veut, c'est pour faire des manifestations. Le but de la construction de cette halle de sport, c'est vraiment de la mettre à disposition des écoles, pour le J+S, pour des cours, etc., pour accueillir nos clubs. Donc, je mettrai là aussi un certain bémol.

J'aimerais aussi simplement rappeler que M. le Commissaire a dit, dans son entrée en matière, que ce projet en entreprise générale ne serait pas une obligation, que la porte était encore ouverte pour avoir des soumissions ou un autre mode de fonctionnement. Je crois qu'il faut aussi être conscient qu'on peut toujours faire mieux, mes chers Collègues, et vous le

dites d'habitude, le coût est quand même un frein auquel tout le monde est sensible.

Ceci étant, j'aimerais ici simplement rappeler, comme l'a dit mon collègue Ruedi Vonlanthen, la persévérance, la conviction et l'immense engagement de M. le Commissaire, qui, grâce à cela, a réussi à créer dans notre canton un centre de formation national, a dynamisé toute la région du Lac-Noir, a permis le développement futur de toute cette région et surtout d'accueillir des camps et des cours de sport pour toute notre société. Alors bravo, M. le Commissaire, c'est trop rare pour ne pas le mentionner et je vous demande vraiment de soutenir ce projet.

**Le Rapporteur.** Ich stelle fest, dass das Eintreten nicht bestritten ist. Ich danke den Kolleginnen und Kollegen aller Fraktionen für ihre Voten.

Kollege Bündel hat die Parkplatzproblematik angesprochen. Da stehe ich nach wie vor dahinter. Ich bin sehr viel im Schwarzsee und stelle fest, dass die Parkplatzsituation für einige Tage im Jahr, in der Hochsaison, ein bisschen kritisch wird. Es wäre aus meiner Sicht immer noch unverhältnismässig, wenn man hier viel Geld investieren würde, um die Turnhalle mit einem Parking zu versehen. Auf der anderen Seite lässt – wie bekannt – die Bodenbeschaffenheit zu wünschen übrig, um ein Parking zu bauen.

Ein weiterer Punkt, der angesprochen wurde, ist die Berücksichtigung einheimischer Unternehmer. Dazu wurde in der Kommission rege diskutiert. Es wurde uns von Herrn Staatsrat Jutzet gesagt, dass alles daran gesetzt werde, dass die einheimischen Unternehmer auch berücksichtigt werden.

**Le Commissaire.** Pour l'entrée en matière, je commence par le président de la Commission des finances et de gestion, M. Brodard.

Donc le 14 octobre, la Commission des finances et de gestion, à l'unanimité, a accepté d'entrer en matière et a soutenu ce projet avec quelques critiques. Effectivement, on était dans l'urgence, il y avait – vous l'avez dit – des circonstances atténuantes. On était là, il fallait prendre des décisions: fibre optique, l'amiante, les fondations, est-ce qu'on garde le bâtiment A ou B? Et à propos du bâtiment A, il y avait mon représentant, M. Ecoffey, qui était très engagé et qui, à mon avis, a pris les bonnes décisions. Je vous remercie de votre compréhension.

Frau Bernadette Mäder unterstützt das Projekt ebenfalls. Wie andere Intervenienten bedauert sie, dass keine Tribüne und keine Zuschauerränge gebaut werden.

C'est clair, cela serait une plus-value. Mais il ne faut, à mon avis, faire que le nécessaire. Et là bas, c'est utilisé par Jeunesse+Sport, par les écoles. On pourra peut-être attirer une fois un tournoi de volleyball international. Mais cela sera en concurrence aussi avec d'autres halles, notamment en ville

de Fribourg. Est-ce vraiment ce que l'on veut? Nous avons dit: c'est pour les utilisateurs, notamment Jeunesse+Sport, raison pour laquelle, pour des raisons financières, nous envisageons de renoncer à la construction de ces gradins.

Ruedi Vonlanthen, Sie sprechen von «selbsttragend».

Construire une halle triple, construire des terrains de foot, ce n'est pas rentable en soi. Mais c'est grâce à la «Quersubventionierung» avec le service civil qu'on doit arriver à la «Selbsttragung der Kosten». Sans cela, ce ne serait pas possible. C'est comme les églises et les cimetières, les installations sportives ne sont pas rentables, il faut bien être clair! (*rires!*)

En ce qui concerne la question de l'entreprise générale, je vous ai dit en entrée en matière, c'est vrai que dans le message on parle d'entreprise générale – la proposition vient du SBat – mais ce n'est pas gravé dans le marbre. Es ist nicht in Stein gemeisselt.

Je peux aussi dire à MM. Vial et Dafflon, quand on a mis au concours, lancé l'appel d'offres pour le campus, on était dans un délai extrêmement court, je l'admets, 40 jours. Donc, beaucoup d'entreprises ne pouvaient pas offrir en 40 jours. Il faut des spécialistes. C'était très difficile. Je crois que M. Dafflon et d'autres l'ont dit, maintenant, on a le temps. En 2017, on aura le temps, donc on peut mettre au concours, faire des appels d'offres dans un délai beaucoup plus long que les 40 jours prévus pour la construction du campus.

A la même remarque qu'a faite M. Schläfli, j'aimerais quand même répondre que c'est l'entreprise Gerolz Holzbau, canton de Lucerne, qui a gagné le concours. Je suis intervenu à plusieurs reprises chez elle pour dire qu'il faudrait donner les travaux si possible à des entreprises fribourgeoises. Je suis allé souvent là-haut. Je peux dire qu'il y avait beaucoup d'entreprises singinoises mais aussi fribourgeoises. On entendait autant le français que l'allemand pour les entreprises, les PME qui ont travaillé là-bas. Donc, on ne peut rien reprocher en tout cas à cette entreprise. Ma foi, elle a gagné. C'était quelqu'un hors canton, cela a beaucoup été critiqué. Il y a eu beaucoup de pressions. Mais ce sont les règles du jeu du marché public; je ne peux pas les changer. Je ne peux pas dire: «Comme il n'est pas Fribourgeois, je ne le lui donne pas.»

M. Guy-Noël Jelk, vous avez soulevé la question déjà en commission. En principe, tous les sports sont possibles dans cette salle, notamment le volleyball. Il y a un sport, le badminton, qui a besoin d'une hauteur de plus de 9 m, paraît-il. Là, je pense qu'il faudrait se limiter. Le badminton, ils devront savoir que c'est 9 m et pas plus.

En ce qui concerne la qualité des parois, effectivement, on va veiller à ce que ce soient des parois assez épaisses et d'une qualité telle que cela n'empêche pas d'exercer le sport dans des salles adjacentes.

Herr Grossrat Bündel, Sie haben auch die «Entreprise générale» kritisiert, auch die Frist von 40 Tagen – ich glaube, ich habe darauf geantwortet, die Zuschauertribüne ebenfalls.

Was die Parkplatzproblematik betrifft: Ich gehe auch oft an den Schwarzsee. Es ist ein riesiger Parkplatz und wie der Berichtersteller gesagt hat, gibt es sehr viele Kieshaufen, die dort sind, bereits heute. Ein Drittel des Parkplatzes ist nicht benutzbar, weil dort Kieshaufen sind. Dieser grosse Parkplatz wird – wenn es gut geht – vielleicht an 20 Tagen im Jahr, wenn im Sommer schönes Wetter ist oder wenn im Winter an einem Wochenende die Schneesverhältnisse sehr gut sind, vollständig benützt. Im Übrigen ist der Parkplatz sehr oft mehr als leer.

Il y a aussi un problème avec le Service de la mobilité. Quand on a construit le Campus Lac-Noir, le Service de la mobilité a fait des réserves et a dit qu'il faudrait que les utilisateurs viennent en bus. Allez voir une fois un lundi matin à la gare de Fribourg: il y a trois ou quatre bus pleins qui transportent les utilisateurs du service civil. Il est évident que Jeunesse+Sport ne va pas venir en voiture et va utiliser les bus. Donc là, il y a quand même lieu de respecter le préavis du Service de la mobilité.

Concernant la collaboration avec la commune de Planfayon, nous sommes en pourparlers. Je vous ai reçus, Messieurs les Syndic et Vice-syndic, et on a discuté dans le sens que la place de parc appartient à l'Etat de Fribourg. On a un contrat avec vous, la commune, on a voulu résilier ce contrat, mais maintenant on a dit non, on est d'accord et on va trouver une solution ensemble avec la commune.

«Wendeplatz»: la même chose, je crois que ça devrait être possible avec le budget qui est prévu pour l'aménagement extérieur de faire cette «Wendeplatz» pour les bus.

Place de parc: est-ce que c'est vraiment nécessaire de créer une place de parc sous cette halle triple? Encore une fois, je dirais que les utilisateurs sont des jeunes et ils doivent venir en bus. De plus, cela coûterait extrêmement cher. Est-ce qu'on peut encore investir un million pour un parking souterrain? Est-ce que vous voulez vraiment ça? Il y a aussi une étude géologique qui a été faite, qui a un certain coût, et qui dit qu'on ne peut pas creuser plus bas ici. Maintenant vous dites que ce n'est pas mûr, que c'est fait à la va-vite, mais donnez-moi une alternative! Il n'y a pas X emplacements. On a vu le terrain, on n'a pas pu le construire car il n'est pas dans la zone. Près du lac, on ne peut pas car il y a les forêts, les distances entre les forêts, il n'y a pas X places. C'est facile de dire que c'est fait à la va-vite, mais il faudrait prévoir aussi des alternatives. On peut négocier avec les voisins s'ils sont d'accord de nous vendre du terrain; mais comme on est propriétaire de ces 44 000 m<sup>2</sup>, il faut quand même utiliser nos terrains. Monsieur Vial, effectivement, vous êtes très attaché au Lac-Noir; c'est très bien et vous devez vous réjouir qu'on veuille construire probablement en bois. Ce n'est pas évident qu'une

salle triple soit construite en bois. On va faire un monobloc visible. Mais comment éviter cela? Une salle triple, c'est un monobloc, avec la grandeur et les dimensions exigées, on ne peut pas faire autrement. Ou alors donnez-moi une alternative. Vous dites qu'on est sous la pression du temps: mais non, nous ne sommes pas sous la pression du temps, puisque l'année prochaine, le projet n'aura pas encore été dessiné dans tous ses détails. Ce sera au BAMO et ensuite aux entreprises de contribuer à cette construction. Il faut faire une étude concernant l'emplacement? On a fait des études. Est-ce que les voisins sont d'accord de vendre? Non, ils ne sont pas d'accord de vendre. Est-ce qu'il y a un autre emplacement? Non, il n'y a pas d'autre emplacement. On peut éventuellement déplacer l'emplacement de cinq mètres mais pas plus, parce qu'il y a un problème géologique.

Je remercie M<sup>me</sup> Bourguet, qui a parlé pour le sport fribourgeois.

M. Hubert Dafflon a émis des doutes quant au chauffage. Ce n'est pas urgent de trouver une solution. On aurait pu prévoir une installation de chauffage à bois déjà maintenant. J'ai discuté avec la commune et celle-ci est en train de prévoir aussi un chauffage à bois, éventuellement là où il y avait la station du Schwyberg, et de créer une société. M. Bündel vient de dire que ce n'est pas encore mûr, mais ils sont en discussion. Il y a aussi le Groupe E qui fait ses offres. Alors ce n'est pas urgent aujourd'hui de déjà choisir. Laissons ça au futur conseil d'administration de cet établissement autonome. Ils pourront choisir de chauffer eux-mêmes, d'investir eux-mêmes ou d'acheter l'énergie.

Voilà en ce qui concerne le parking.

J'ai un ami qui venait de Jaun, qui a dit: «Das ist «Ankebättle»». Cela veut dire que si un mendiant frappe à votre porte et dit: «Je peux avoir un peu de pain?», on lui donne du pain. Mais si ensuite il dit: «Donnez-moi encore du beurre!», ça va un peu loin. (Rires). Ce que je demande est simple et pas encore un parking, ni des gradins.

Je vous invite à accepter ce décret.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

## Lecture des articles

ART. 1

- > Adopté.

ART. 2

- > Adopté.

## ART. 3

> Adopté.

## ART. 4

> Adopté.

## ART. 5

> Adopté.

## ART. 6

> Adopté.

## ART. 7, TITRE ET CONSIDÉRATIONS

> Adopté.

> La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

## Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 99 voix contre 1. Il y a 4 abstentions.

*Ont voté Oui:*

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS/SP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sannens Sylvie (BR,ACG/MLB), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Clément Pierre-Alain (FV,PS/SP), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Corminboeuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauer Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Peiry Stéphane

(FV,UDC/SVP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,ACG/MLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG/MLB), Stempfeler-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thomet René (SC,PS/SP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 94.*

*A voté Non:*

Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP). *Total: 1.*

*Se sont abstenus:*

Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Suter Olivier (SC,ACG/MLB), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB). *Total: 4.*

## Projet de loi 2016-DSJ-103 Modification de la loi sur les établissements publics<sup>1</sup>

Rapporteur: **Eric Collomb** (PDC/CVP, BR).

Commissaire: **Erwin Jutzet, Directeur de la sécurité et de la justice.**

## Entrée en matière

**Le Rapporteur.** Il n'aura fallu qu'une petite heure à la commission pour valider le projet de loi du Gouvernement tant il était clair que pour tous les députés présents, le développement important des cuisines ambulantes méritait une adaptation légale.

La loi fédérale sur le commerce itinérant, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003, soumet à autorisation une activité itinérante à domicile ou par un déballage en plein air dans un local ou à partir d'un véhicule.

Comme de telles pratiques n'étaient, à l'époque, pas suffisamment développées dans notre canton, un cadre légal spécifique ne se justifiait pas. Par contre, l'essor récent de ces cuisines ambulantes installées dans des roulottes ou des camionnettes impose aujourd'hui l'introduction dans la législation sur les établissements publics de nouvelles dispositions destinées à assortir cette nouvelle offre culinaire d'un certain nombre de contraintes.

Cette nouvelle offre de restauration justifie pleinement de concevoir une patente supplémentaire, appelée patente V, qui

<sup>1</sup> Message pp. 3285ss.

tient compte des particularités de cette activité commerciale. En plus d'établir une égalité de traitement avec toutes les autres activités de restauration soumises à la délivrance préalable d'une patente, le projet soumet le titulaire d'une patente V de cuisine ambulante à une condition professionnelle surtout pour évaluer et éliminer les risques potentiels en matière de sécurité et de santé publique.

Même les membres de la commission ne se sont pas forcément réjouis du développement de ces food trucks, ils n'en ont pas moins reconnu leur légitimité, ce qui correspond à l'évolution des habitudes de consommation de la société. Dès lors, les soucis de la commission se sont particulièrement focalisés sur les questions liées à l'hygiène et la sécurité. La question de la pertinence de la création d'une nouvelle patente s'est également posée. En effet, pourquoi ne pas soumettre les food trucks à la patente G, qui est destinée aux fast food, ou à la patente T, qui est destinée aux traiteurs.

M. Alain Maeder, chef du Service de la police du commerce a convaincu la commission du bien-fondé de cette nouvelle patente V surtout sous l'angle de la consommation sur place, qui sera interdite dans le cadre de la patente V mais qui est bien permise avec la patente G.

Comme je l'ai mentionné en préambule, une petite heure a suffi à la commission pour entrer en matière et accepter le projet de loi dans la version initiale du Conseil d'Etat. Je termine en remerciant M. le Chef de service Alain Maeder pour ses explications pertinentes ainsi que M. le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet pour la qualité de ce projet de loi.

**Le Commissaire.** Vu que cette loi n'est pas, semble-t-il, contestée et que le rapporteur a déjà dit l'essentiel, je peux me limiter à quelques points.

Une députée dans la commission a dit «concurrence oui, mais qu'elle soit loyale» ainsi que le développement de la société va plus vite que la législation». C'est le cas. Ces food trucks, c'est une tendance qu'on ne pouvait pas prévoir quand on a fait la loi sur les établissements publics et maintenant, c'est une nécessité pour combattre justement la concurrence déloyale.

En ce qui concerne le contrôle d'hygiène, l'égalité de traitement, les émoluments, la formation (il faut au moins un minimum de formation en ce qui concerne encore une fois l'hygiène) mais aussi le droit du travail, la lutte contre le travail au noir, les assurances sociales, il faut respecter la convention collective, c'est le cas pour les auberges, les restaurants et ça doit aussi être le cas pour ces food trucks.

Dans la consultation, ce projet de loi a été bien accepté, nous avons tenu compte de différentes remarques, notamment des préfets, qui aimeraient qu'on coordonne un peu mieux cette patente V avec la patente pour des manifestations temporaires, la patente K. On a tenu compte en ce qui concerne

les heures d'ouverture, nous laissons la compétence aux communes, qui savent mieux gérer cela, mais il y a une limite à 22h le soir.

La caractéristique, c'est donc la consommation à l'emporter: pas de consommation sur place, pas de chaise, pas de table et ce qui est clair, il n'y a pas d'alcool à vendre; ils peuvent vendre des boissons non alcoolisées.

Avec la commission, je vous invite à entrer en matière sur ce projet de loi.

**de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV).** Un matin, ils étaient là, sur la place Python, sur la place de l'Hôtel de Ville, devant la Bibliothèque cantonale, dans le quartier du Jura. Les food trucks ont envahi la ville. Contrairement à ce que certains ont pensé, ce n'est pas la Ville qui les a invités à venir mais tout simplement un besoin à satisfaire de la vie moderne. Les repas pris en famille à midi appartiennent de plus en plus au passé. Maintenant, on reste à son lieu de travail, on y mange rapidement un en-cas acheté dans les boulangeries, les grandes surfaces ou dans un food truck.

Face à cette floraison de food trucks, voulant assurer la qualité des produits qui étaient vendus, la Ville a organisé un concours; ce n'était nullement pour en faire la promotion comme certains restaurateurs l'ont cru, qui voyaient, à raison, dans ces food trucks une concurrence déloyale.

Le PLR est pour la concurrence, mais la concurrence pour qu'elle fonctionne doit soumettre tous les concurrents aux mêmes règles et mêmes charges administratives. L'activité des food trucks doit donc être aussi soumise à une patente comme le sont les établissements publics.

Pour cette raison, le PLR approuvera l'entrée en matière de cette loi ainsi que la modification de cette loi telle qu'elle est proposée.

**Mesot Roland (UDC/SVP, VE).** Le groupe UDC a analysé cette modification de loi. Le règlement de l'activité des vendeurs itinérants – je préfère vendeurs itinérants à food trucks (ce n'est pas trop mon truc) – est nécessaire afin de ne pas créer d'injustice avec les restaurateurs. Nous saluons le fait que la loi laisse la possibilité aux communes de prolonger les horaires d'exploitation jusqu'à 22 heures. Avec cette patente V, les vendeurs ne pourront pas installer des infrastructures, tels que tables, chaises, etc. permettant la consommation sur place.

Lors de la délivrance de l'autorisation d'utilisation du domaine public, les communes auront tout loisir de rappeler les consignes existant sur leur territoire. C'est à une très large majorité que notre groupe soutient l'entrée en matière et soutiendra ce projet de modification de loi.

**Hayoz Madeleine (PDC/CVP, LA).** Le groupe PDC approuve l'entrée en matière de cette loi et soutiendra le projet de loi

car ce projet de loi modifiant la loi du 24 septembre 1991 sur les établissements publics est vraiment nécessaire, car depuis 1991 les établissements et le nombre de patentes montrent une grande évolution des types d'établissements publics.

Il y a, à ce jour, 12 types de patentes différentes, celle dont nous parlons aujourd'hui concerne les food trucks ou cuisines ambulantes installées dans des roulottes ou des camionnettes. Les food trucks ou cuisines ambulantes doivent répondre aux trois conditions suivantes:

- > une offre de mets cuisinés sur place;
- > un commerce exercé à partir d'une installation mobile;
- > une vente à l'emporter sans espace de consommation aménagé pour le public.

Ce sera aux communes et aux privés de fixer les règles pour l'emplacement, les horaires et la gestion des déchets de ces cuisines ambulantes.

Le groupe PDC accepte à l'unanimité d'entrer en matière sur ce projet de loi.

**Mutter Christa (ACG/MLB, FV).** Le groupe ACG a eu une vive discussion de fond sur la question des food trucks. Si on devait accueillir ces véhicules, le projet de loi et la patente V donneraient certainement un cadre correct et des conditions comparables aux autres offres, notamment pour ce qui est de la formation, nécessaire, du personnel. Il préciserait que les communes restent responsables de l'autorisation de stationnement, des horaires et de la large question des déchets générés par la restauration ambulante.

Mais pour notre groupe, les questions principales suivantes se posent:

- > Est-ce que c'est vraiment inévitable?
- > Est-ce qu'il est nécessaire de favoriser ce genre d'offres alimentaires?
- > Y-a-t-il un réel besoin?
- > Est-ce que, comme l'a affirmé le président de la commission dans la presse, sans la patente, tout le monde peut s'arrêter n'importe où avec sa voiture et vendre de la nourriture?
- > Ou, comme il était affirmé en passant en commission, les communes sont-elles vraiment obligées de donner des autorisations au food trucks?

Nous en doutons sérieusement et nous aimerions bien quelques précisions juridiques aussi à ce sujet. La majorité de notre groupe se réserve sa position d'entrée en matière suivant les réponses apportées.

Dans cette enceinte, paysans et consommateurs demandent d'un commun accord d'obliger les restaurants de l'Etat à utiliser les produits locaux frais et régionaux. L'Etat soutient

la prévention contre la malbouffe, les écoles et les parents essaient d'inciter le jeune à consommer plus équilibré.

Les communes aménagent à grands frais des zones pour les piétons et puis, que fait-on, on autorise des camionnettes à stationner sur les places réservées aux piétons et à nous faire croire que des hamburgers sont une nourriture équilibrée.

Le groupe ACG est resté très perplexe face aux autorisations accordées après une mise au concours en Ville de Fribourg.

Il y a par exemple beaucoup de possibilités de se restaurer autour de l'Hôtel de Ville sans food truck. Je dirais, la seule exception qu'on pourrait faire, c'est une fois tous les 5 ans un food truck qui sert le café quand la pause pour le Grand Conseil est supprimée.

Autre exemple, autour de la Bibliothèque cantonale, où un food truck encombre régulièrement le passage, je m'inscris en faux contre l'affirmation de M<sup>me</sup> la Députée de Weck selon laquelle il y aurait un besoin. Parce que dans un rayon à pieds de 10 minutes, il y a une dizaine de possibilités de se restaurer, soit de façon traditionnelle, soit de sandwiches, soit dans une boulangerie. Il n'y a absolument aucun besoin à couvrir dans cette zone-là.

En commission, moi, j'avais soutenu le projet du bout des lèvres pour son côté pragmatique à régler les choses au niveau cantonal si les communes autorisent ces camionnettes. Mais concernant les questions fondamentales que nous avons discutées en groupe, les membres de notre groupe se réservent leurs votes et nous aimerions bien avoir les réponses à nos questions.

**Berset Solange (PS/SP, SC).** Le groupe socialiste a bien évidemment pris connaissance avec attention du projet de loi modifiant celle sur les établissements publics. Il salue la volonté de soumettre les cuisines ambulantes, appelées food trucks, à certaines règles afin d'essayer de garantir une égalité de traitement avec toutes les autres activités de la restauration. Il est judicieux d'introduire une nouvelle patente, qui permettra de régir l'activité de ces cuisines ambulantes. Le droit de vendre des marchandises ainsi que les éventuelles prestations y sont clairement définies. Nous saluons aussi le choix de soumettre le titulaire d'une patente à une formation tout comme il paraît indispensable qu'il réponde à certaines exigences techniques légales, notamment ce qui concerne la salubrité et l'hygiène.

Dans les articles concernant la nouvelle patente, il est uniquement question de cuisines mobiles. Je pose la question de savoir ce qu'il en est des autres cuisines utilisées par des personnes privées qui sont à disposition d'associations, d'organisations diverses contre rémunération aussi. Il semble que ces dernières échappent à tout contrôle en ce qui concerne toutes les obligations imposées aux restaurants, aux cuisines ambulantes et aux traiteurs. Est-ce que les normes de salu-

brité, notamment celles concernant la chaîne du froid et les installations techniques, sont respectées?

Il s'agit de concurrence mais sans que les normes de sécurité alimentaires notamment soient forcément respectées.

Je me pose la question de savoir s'il y a des contrôles ou si des contrôles pourraient avoir lieu face à ce commerce en parallèle. Le groupe socialiste souscrit également au fait que les communes auront la compétence d'autoriser les activités le soir jusqu'à 22 heures.

Le groupe socialiste entre en matière sur ce projet et va le soutenir à l'unanimité.

**Ducotterd Christian** (PDC/CVP, SC). C'est clair qu'il faut aujourd'hui légiférer sur cette pratique de vendre finalement sur les trottoirs de la nourriture. Je viens bien sûr accepter la loi. Toutefois, j'aimerais aussi sensibiliser la Ville de Fribourg par rapport à ça. Il est vrai qu'aujourd'hui, les restaurants qui font de la nourriture avec des aliments de proximité ont de la peine à tourner. On remarque qu'aujourd'hui, il y a des restaurants qui font faillite ou qui ont des difficultés. Alors, finalement, ils se font remplacer par d'autres restaurants, qui produisent des produits asiatiques ou d'autres choses. Il est vrai que j'apprécie aussi cette restauration de temps en temps, mais je pense aussi qu'on doit aider nos restaurants et ne pas faire de concurrence par rapport à ça et là, c'est une vraie concurrence. J'invite la Ville de Fribourg aussi à se poser cette question.

J'ai aussi trouvé un peu particulier d'avoir supprimé d'autres personnes, qui vendaient sur la place certaines choses et notamment ceux qui vendaient les glaces devant Manor. C'est une entreprise qui est partie de rien, qui a créé sa propre entreprise, qui a engagé des étudiants (des étudiants pouvaient travailler là-bas régulièrement, ils se faisaient quelques sous). On a aussi des personnes qui étaient en difficulté qui avaient trouvé un emploi là-bas et aujourd'hui, cette entreprise, à cause de cette suppression, est en difficulté. Les jeunes qui travaillaient à côté de leurs études à cet endroit-là ont perdu leurs emplois pour certains et je pense que là c'était aussi une perte. Il n'y a pas qu'une création d'emplois avec ces food trucks, mais il y a aussi une perte d'emplois pour des personnes qui ont perdu leur travail.

**Le Rapporteur.** Peut-être deux éléments, plutôt deux questions:

Du côté de la Députée Mutter, avec la question du besoin et une précision juridique que va vous donner le commissaire du Gouvernement. Effectivement, il y a beaucoup de commerces qui ne répondent pas à un besoin. Si on veut parler du commerce en ligne, est-ce que le commerce en ligne répond toujours à un besoin? On a vu dernièrement notre quotidien préféré, La Liberté, où l'on a mentionné des commerces qui disparaissaient aussi à cause de la vente en ligne. Effective-

ment, est-ce qu'on a aussi besoin de certaines ventes en ligne? C'est l'évolution de la société, je pense, qui crée certains besoins.

Au niveau de la Députée Berset, la question est de savoir s'il y a des contrôles aussi pour ces cuisines un peu plus privées, on va dire. Alors là aussi, je laisserai répondre le commissaire du Gouvernement. On a plus ou moins traité le point en commission. Effectivement, on est arrivé à la conclusion que c'était aussi difficile d'avoir le contrôle sur tout, puisque les petits traiteurs ou les petits particuliers, les petits privés font des cuisines de temps à autres. Comment pourrions-nous contrôler tout ceci? Je pense que c'est difficile, mais je laisserais le commissaire du Gouvernement répondre de manière plus précise.

**Le Commissaire.** Je remercie les intervenants et les intervenantes pour le soutien à ce projet de loi. J'essaie de répondre aux questionnements de M<sup>me</sup> la Députée Mutter. Est-ce que ça correspond à un besoin? Je ne crois pas que ce soit au législateur de prendre cette décision. On est dans un pays où il y a le marché et la liberté de commerce, donc on ne peut pas. Je suis d'accord avec vous, je pense que ce n'est pas une bonne solution, ces hamburgers, ces kebabs, etc., mais c'est la liberté du commerce et on ne peut pas, par la voie légale, la législation, vouloir contraindre les gens, vouloir éduquer les gens aussi, ce n'est pas possible, ce n'est pas de notre compétence.

En ce qui concerne la question «est-ce que les communes sont obligées de tolérer cela», je dirais qu'en ce qui concerne le domaine public, elles sont libres. Par contre, si c'est sur un domaine privé et que toutes les conditions soient remplies (distance à la circulation routière, dispositions contre le feu, hygiène, etc.), à mon avis, la commune n'aurait pas le choix et devrait admettre. Elle ne pourrait pas dire: «Voilà, il ne faut pas manger des hamburgers, on vous l'interdit.»

En ce qui concerne les emplacements, c'est encore une fois la commune. Les restaurateurs de food trucks devront aller à la commune et poser la question: où est-ce que nous pouvons aller? Mais, finalement, comme je viens de le dire, la commune peut diriger mais ne pourra pas, à mon avis, interdire si c'est effectivement sur un domaine privé.

M<sup>me</sup> la Députée Solange Berset pose la question: qu'en est-il des cuisines privées?

Difficile! Si vous invitez des amis un samedi soir, il n'y a pas de contrôle. A un moment donné, il y a le contrôle qui s'arrête, car on ne peut pas tout réglementer. Si c'est une table ouverte qui est commercialisée où tout le monde a accès, pas seulement des invités ou des amis, à ce moment-là, on peut se poser la question si c'est pas similaire à un restaurant et à ce moment-là, il faudrait effectivement demander une patente. Mais pour le moment, on n'en est pas là, je crois que ces cuisines privées, ces habitations, c'est une bonne chose entre amis et parentés et on ne peut pas tout vouloir interdire.



M. Ducotterd, je peux simplement dire que les glaces et les stands de glaces ne sont pas concernés par ces food trucks, car c'est une production qui est faite à la maison et ils la vendent seulement. Ils ne travaillent pas sur ces glaces dans ces camionnettes. J'ai encore posé la question à mon chef de service, les glaces ne sont pas concernées.

Avec ces remarques, je vous invite à entrer en matière.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

### Première lecture

*ART. 2 AL. 1 LET. ATER (NOUVELLE)*

- > Adopté.

*ART. 3 AL. 1 LET. E*

- > Adopté.

*ART. 14 PHR. INTR. ET PATENTE V (NOUVELLE)*

- > Adopté.

*ART. 21 AL. 2*

- > Adopté.

*ART. 24C (NOUVEAU)*

- > Adopté.

*ART. 25 AL. 2 ET 3*

- > Adopté.

*ART. 30 AL. 1 LET. B*

- > Adopté.

*ART. 31 AL. 3*

- > Adopté.

*INTITULÉ DE LA SECTION III*

- > Adopté.

*ART. 36 AL. 2*

- > Adopté.

*ART. 42 AL. 2 LET. A*

- > Adopté.

*ART. 46 AL. 9 (NOUVEAU)*

- > Adopté.

*ART. 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS*

### Le Commissaire.

Le Conseil d'Etat souhaite ou envisage de mettre en vigueur cette loi pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- > Adopté.
- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

### Deuxième lecture

*ART. 1*

- > Confirmation de la première lecture.

*ART. 2*

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

### Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 91 voix contre 6. Il n'y a pas d'abstention.

### Ont voté Oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baechler Marie-Christine (GR,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Clément Pierre-Alain (FV,PS/SP), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Griwet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isa-

belle (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP), Serena Silvio (SE,ACG/MLB), Stempfél-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thomet René (SC,PS/SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 91.*

*Se sont abstenus:*

Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,ACG/MLB), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Suter Olivier (SC,ACG/MLB). *Total: 6.*

**Motion 2016-GC-60 Laurent Thévoz/  
Jean-Daniel Wicht  
Promotion des bateaux à moteur électrique  
sur les lacs du canton<sup>1</sup>**

**Retrait**

**Thévoz Laurent** (ACG/MLB, SC). Mes liens d'intérêts: je suis un peu embarrassé, car je fais partie de cette catégorie de gens qui aiment se promener au bord de nos lacs, en particulier artificiels, et y séjourner, des fois sans rien n'y faire, il n'y pas vraiment un nom pour ça. Je ne suis pas seulement un baigneur, j'aime aussi profiter du calme et du silence au bord de ces lacs.

C'est avec cette vision-là qu'on avait déposé cette motion pour contribuer, en fait, à avoir des zones de détente et de calme au bord de nos lacs. Etre au fond surpris par un bateau qu'on n'a pas entendu arriver parce qu'il est équipé d'un moteur électrique. On constate que notre motion va dans le bon sens, qu'elle est dans le cadre légal qui est offert et que le Conseil d'Etat constate, dans ce sens-là, qu'elle contribue effectivement à améliorer la qualité de l'air et à réduire la pollution sonore. Malheureusement, comme on s'est rendu compte, il y a un certain nombre de conditions légales fédérales qui la rendent difficilement applicable dans le cadre du canton de Fribourg. Ce qui nous a été rappelé, je dirais, de manière très pertinente bien sûr, mais assez sèche, un peu sans beaucoup de considération pour l'idée et la vision que nous avons du développement des zones de détente dans le canton de Fribourg. Nous aurions apprécié 2, 3 réflexions ou pistes éventuellement qui permettraient de poursuivre l'objectif que nous avons proposé, peut-être d'une autre manière.

<sup>1</sup> Déposée et développée le 13 mai 2016, BGC p. 1605; réponse du Conseil d'Etat le 20 octobre 2016, BGC p. 3325.

En fonction de ces considérations-là, nous allons retirer notre motion tout en espérant que le Conseil d'Etat fera usage de son pouvoir en tant que membre du conseil d'administration du Groupe E pour inciter ce Groupe E à lancer une campagne de promotion de changement de moteurs à explosion pour des moteurs électriques de manière à ce que tout le monde y gagne. Les conducteurs de bateaux auront plus de silence, les gens qui seront au bord du lac pourront aussi faire une sieste plus longue, les poissons auront aussi moins de problèmes auditifs et puis finalement le Groupe E pourra soigner son image.

> La motion est retirée par ses auteurs.

> Cet objet est ainsi liquidé.

—

**Discours de fin de législature du président  
du Grand Conseil et clôture de la session**

**Le Président.** Nous voici arrivés au terme de cette année parlementaire et aussi au terme de notre législature.

Avant de vous délivrer quelques réflexions pour clore cette année présidentielle, j'ai le grand honneur et le grand plaisir d'adresser mes remerciements, nos remerciements, à deux conseillers d'Etat qui quittent l'exécutif fribourgeois en cette fin d'année.

M. le Conseiller d'Etat Vonlanthen, Directeur de l'économie et de l'emploi, cher Beat,

Spezialist der verspäteten Dienstantritte. Sie haben die Funktion eines Grossrates seit 1995 getestet, sprich, ein Jahr vor den Wahlen, um sich schnell in der Sache zu üben. Seitdem haben Sie sich während fast 10 Jahren in diversen Bereichen stark engagiert, besonders für die Bildung, die Wirtschaft und die Forschung. Diese Themen knüpfen an Ihre Verantwortlichkeiten an, die Sie innerhalb des Eidgenössischen Departements für Wirtschaft und anschliessend als Vize-direktor des Staatssekretariats für Bildung, Forschung und Innovation ausgeübt haben.

Mais ce poste de député ne vous suffisait point. Vous l'avez d'ailleurs affirmé, lors d'un dernier discours d'une réception de président du Grand Conseil dans votre district, en disant: au Conseil d'Etat, il y a des places à prendre.

Ce que, inévitablement, vous faites en 2004 en reprenant à nouveau en cours de route le poste laissé vacant par la nomination d' Urs Schwaller au Conseil des Etats. Comme presque tout bleu au Conseil d'Etat, vous héritez de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Il faudra d'ailleurs une fois qu'on se penche sur les questions de la longévité minime des conseillers à cette Direction. Qu'en pensez-vous, M. Ropraz?

Dans ce département, vous donnez un coup de pouce à l'accélération du projet du pont de la Poya et gagnez le vote populaire pour sa réalisation. Vous switchez ensuite (oh! pardon, excusez-moi, j'avais oublié que vous détestez les anglicismes), vous zappez ensuite vers le département de l'économie et de l'emploi, département dans lequel vous allez développer de nombreux projets, de nombreuses collaborations.

Die Ansiedlung neuer Unternehmen, wie Alcon, Nespresso, die Weiterentwicklung von Liebherr und UCB Farchim, Comet oder Scout24, Swissport und Marvinpac, Johnson Electric, usw. sind Ihnen gutzuschreiben.

Vive la richesse de la diversité linguistique!

Im Bereich der Bildung verdanken wir Ihnen insbesondere die Entwicklung der Hochschulen, das Gesetz über die Fachhochschule Westschweiz (HES-SO//FR) und den Rückkauf der ehemaligen emaf und heutigen eikon.

Die Förderung Freiburgs haben Sie mit der Gründung des Freiburger Netzwerks Fribourgissima und der neuen zweisprachigen Beschilderung der Bahnhöfe Fribourg-Freiburg und Murten-Morat vorangetrieben.

Vous avez aussi dépensé votre énergie dans une stratégie pour une société à 4000 Watts, la mise en place du fonds pour l'énergie et la campagne OFF, qui nous a valu une demie heure de chômage dans ce Grand Conseil vu les difficultés de démarrage des anciens luminaires. Enfin, «last but not least», vous avez initié des accords de coopération avec la Chine, l'Alsace et le Brésil et surtout l'Assemblée des Régions d'Europe (AER). Mais bien évidemment, j'ai gardé pour le dessert le rachat du site Cardinal et le lancement du projet blueFACTORY et son objectif ambitieux de zéro carbone avec ses plates-formes technologiques, dont en particulier le «smart living lab» en collaboration avec l'EPFL. Ce quartier d'innovation qui vous est si cher, à nous aussi mais avec une autre signification de cet adjectif, devrait augurer des perspectives du développement du Fribourg de demain.

Herr Staatsrat, geschätzter Beat, erneut wollten Sie Ihren Amtsvorgänger Urs Schwaller im Ständerat ersetzen. Auf Französisch sagt man jedoch «deux, c'est assez, trois, c'est trop», und so haben Sie entschieden, dieses Jahr beide Mandate parallel zu übernehmen.

Cher Conseiller d'Etat, cher Beat, Votre classe très «british» restera célèbre dans cette enceinte. Au nom du Grand Conseil et en mon nom personnel, je vous remercie chaleureusement pour votre engagement de ces 12 ans au service de notre canton. Vous continuez à servir le Conseil des Etats, mandat que je vous souhaite fructueux. Merci. (*Applaudissements!*)

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Sie machen es mir nicht leicht, Herr Präsident, nicht sentimental zu werden.

Ich sage Ihnen ein herzliches Dankeschön für die lieben Worte der Anerkennung für mein politisches Wirken.

«Partir, c'est toujours mourir un peu.» Daher verstehe ich Ihre sympathischen Worte auch etwas als Nekrolog. (*Gelächter.*)

Sie kennen ja das vom alten SP-Präsidenten Helmut Hubacher geprägte Bonmot: «Der amtierende Politiker ist immer der Böse, der zurückgetretene der Gute und der Verstorbene der Beste...» (*Gelächter.*)

Wir haben also alle noch Entwicklungspotential.

Aujourd'hui, c'est avec une très grande reconnaissance que je prends la parole devant vous pour la dernière fois dans ce haut lieu de la politique fribourgeoise. J'ai eu l'immense privilège de pouvoir contribuer durant 21 ans à la définition de l'avenir de notre merveilleux canton, dont plus de 12 comme conseiller d'Etat.

Dans une démocratie, le travail est toujours un travail d'équipe. C'est donc avec une très grande humilité que je suis ici maintenant.

Pour faire avancer le canton, nous devons trouver des majorités qui permettent de mettre en œuvre une vision, une idée, un projet, et parfois même de réaliser un rêve.

Et en regardant en arrière, j'éprouve une certaine fierté d'avoir pu contribuer à réaliser quelques projets importants, fruits de ces majorités que j'évoquais il y a un instant.

Je pense notamment:

- > la votation qui a permis la construction du pont de la Poya;
- > au lancement de ce projet du siècle qu'est blueFACTORY;
- > ou encore au meilleur positionnement de Fribourg au niveau intercantonal et international, en tant que place économique dynamique et innovante: Fribourg, le bonheur en plus!

Mais pour moi, le plus important est de faire en sorte que notre action politique donne aux jeunes générations l'espérance et la foi dans un avenir prospère. Un événement annuel illustre à merveille cette idée: au début de chaque été, j'ai eu le plaisir et la grande chance de remettre personnellement à plus de 20 000 jeunes Fribourgeoises et Fribourgeois leur certificat fédéral de capacité en échangeant une poignée de main. Le spectacle de ces jeunes qui se lancent dans l'avenir avec fierté et confiance a toujours été pour moi un moment de pur bonheur. J'ai toujours ressenti leur enthousiasme comme un capital inestimable pour l'avenir de notre canton.

Meine Damen und Herren, Politik ist die Kunst des Möglichen. Der deutsche Soziologe Max Weber hat anfangs des letzten Jahrhunderts geschrieben: «Politik ist das langsame und beständige Bohren harter Bretter mit Leidenschaft und Augenmass zugleich.» In der heutigen Zeit mit ihren zahlrei-

chen Herausforderungen scheint mir dieser Anspruch an die politische Arbeit wichtiger denn je zu sein.

Es gibt viele Megatrends auf globaler Ebene, die wir auf Kantonsebene kaum direkt beeinflussen können. Die Digitalisierung zum Beispiel ist eine Entwicklung, die unsere Wirtschaft und Gesellschaft tiefgreifend verändert und das Bestehende in einem rasanten Tempo infrage stellt. Die zunehmende Globalisierung mit allen ihren Auswirkungen birgt die Gefahr, dass das Sicherheitsgefühl unserer Bevölkerung weiter abnehmen wird. In einer solchen Situation ist es leider oft naheliegend, nach Sündenböcken zu suchen. Unsere Verantwortung als Politikerinnen und Politiker wird hier ganz besonders gefragt sein.

Ich meine, dass wir gut beraten sind, uns nach dem Motto des ehemaligen Bundesrats Adolf Ogi zu richten, der seine Politik nach dem Prinzip der vier M ausrichtete: «Man muss Menschen mögen!» Der Mensch muss immer im Zentrum unseres politischen Wirkens stehen. Das heisst auch: Wir haben ein grundlegendes Interesse daran, keinen Menschen aussen vor zu lassen.

Kurz vor dem endgültigen Verlassen dieses Gebäudes erlaube ich mir, einen Wunsch an Sie zu richten: Vor dem Hintergrund des unwürdigen politischen Schauspiels im amerikanischen Wahlkampf scheint es mir ganz wichtig zu sein, dass wir politischen Akteure einander mit Würde und gegenseitigem Wohlwollen begegnen. Der ehemalige deutsche Bundespräsident Richard von Weizsäcker hat dazu treffend gesagt: «Demokratie lebt vom Streit, von der Diskussion um den richtigen Weg. Deshalb gehört zu ihr der Respekt vor der Meinung des Anderen.»

Wir können den Kanton nur dann vorwärts bringen, wenn wir konstruktiv um Lösungen ringen und diese gemeinsam erarbeiten.

Ich hoffe nicht, dass das ein «vœu pieux» bleibt und Ausdruck des fast sprichwörtlichen «optimisme béat» des scheidenden Staatsrats Vonlanthen ist.

Avant de conclure, permettez-moi d'adresser encore quelques remerciements.

Merci infiniment à vous, chères et chers Député-e-s, pour notre collaboration toujours agréable et constructive.

Un immense merci va à mes collègues actuels et anciens du Conseil d'Etat pour les discussions et contacts toujours très positifs.

Je vous remercie notamment aussi pour votre compréhension et votre flexibilité durant cette année de double mandat.

Je dis un grand merci aussi aux représentantes et représentants des médias pour leur regard critique et leurs rôle très important de «sparring partner» des politiciens – je m'excuse de ces anglicismes. (*Rires!*) De cette manière, vous contribuez

de façon notable à l'avancement de la politique. Ceci dit, je vous prie humblement de ne pas oublier de mentionner de temps en temps aussi les aspects positifs du canton et de ses acteurs politiques. Car nous avons maintes raisons d'être fiers de notre canton.

Je m'incline encore tout spécialement devant mes collaboratrices et collaborateurs dans l'administration, à qui j'adresse le plus grand merci. Nos employés d'administration et nos cadres font un travail absolument remarquable. Nous pouvons être très fiers d'eux. «Last but not least», j'adresse aussi un très grand merci à ma famille, qui endure surtout les côtés négatifs de ma profession.

En conclusion, je vous souhaite à toutes et à tous, et surtout à celles et ceux qui se présentent à leur réélection, beaucoup de succès ces prochaines années et beaucoup de satisfaction dans leur tâche importante de politiciens.

Notre beau canton mérite que nous nous battions pour lui et ses habitants et cela de toutes nos forces, avec toute notre conviction et notre passion. Je me réjouis de pouvoir continuer à œuvrer dans ce sens avec vous en tant que partenaire depuis la Berne fédérale.

Es lebe der Kanton Freiburg! Vive le canton de Fribourg! (*Applaudissements!*)

**Le Président.** Monsieur le Conseiller d'Etat Jutzet, Directeur de la justice, lieber Erwin,

Ihre politische Laufbahn weist zahlreiche Ähnlichkeiten mit einem Einbürgerungsverfahren auf. Eine schwierige Laufbahn voller Hindernisse erfordert von Ihnen Ausdauer, Überzeugung und eine grosse Anpassungsfähigkeit. Ausserdem durchqueren Sie unser schönes Vaterland auf allen behördlichen Ebenen: kommunal, kantonale und sogar national. Schlussendlich kommen Sie auf die Ebene des Kantons zurück, an die letzte Entscheidungsinstanz

A peine vos études de droit réalisées et votre brevet d'avocat en poche, vous testez les structures cantonales: au Département des communes et paroisses, comme greffier du Tribunal du Lac, comme vice-président du Tribunal des Prud'hommes, puis déjà le niveau fédéral vous intéresse en tant que juge suppléant au Tribunal Fédéral.

A 30 ans, vous entrez au Grand Conseil, de quoi faire pâlir le benjamin actuel du Grand Conseil et l'ensemble de ses membres, dont la moyenne d'âge dépasse actuellement 53 ans. Comme député, vous serez l'artisan de la mise sur pieds de l'égalité de l'allemand et du français dans la Constitution cantonale et digne prédécesseur, vous présiderez notre Parlement en 1995, il y a 21 ans déjà.

Berne vous tend les bras et les électeurs fribourgeois vous octroient un mandat de Conseil national cette même année 1995. Le droit, votre domaine de prédilection, vous permet

de siéger dans la Commission des affaires juridiques ainsi que dans la Commission judiciaire, chargée de l'élection des juges fédéraux, mais votre champ d'action s'étend aussi au-delà de nos frontières nationales par votre présidence à la Commission de politique extérieure et à la délégation du Comité parlementaire (AELE), Parlement européen.

Freiburg hat Sie aber zurückberufen und Sie nehmen als Justiz- und Polizeiminister im Staatsrat Einsitz.

Das Mindeste, was man sagen kann, ist, dass Sie sich keine Ruhe gegönnt haben. Nicht weniger als 17 Gesetze haben Sie unserem Grossen Rat vorgelegt. Das letzte noch heute Morgen über die mobilen Küchen. Als Ihre Hauptwerke können wir verschiedene und zahlreiche Themen erwähnen: den Bevölkerungsschutz, die bürgernahe Polizei, die Totalrevision des Justizgesetzes, die Integration der Migranten und die Entwicklungshilfe, das Kinder- und Erwachsenenschutzgesetz, das Schuldbetreibungs- und Konkursrecht, das Gesetz über die KGV, den Strafvollzug und die Durchführung der Massnahmen.

Autant de nouveautés que de succès, que vous avez forgés au sein de notre Parlement par vos interventions à voix feutrée, parfois un soupçon longues, qui forçaient l'attention alternant en fonction des orateurs entre nos langues cantonales. Tout en finesse et en persuasion, vous savez tous nous convaincre, nous l'avons encore vu ce matin.

Seuls les notaires et leurs défenseurs inconditionnels ont résisté pour l'instant à votre volonté d'abolition d'un ancestral monopole. Bâtitteur ou rénovateur, en dotant la Police d'un nouveau bâtiment en bois, en la modernisant par un réseau polychrome, en nous soumettant ce matin encore un crédit pour couronner le projet du Campus du Lac-Noir d'une salle triple de sport. Plus que courageux, vous l'avez été en tirant héroïquement par les oreilles les augustes membres du Tribunal cantonal réunifié au prieré des Augustins.

Herr Staatsrat, geschätzter Erwin, anlässlich der zweimaligen Ausübung der Funktion des Staatsratspräsidenten haben Sie mit Ihren Reden den kantonalen politischen Horizont mit einer globaleren Sichtweite erweitert. Für Sie bedeutet politische Verantwortung das Erreichen der Millenniums-Entwicklungsziele, die bis jetzt immer noch auf Ungleichheiten, Hunger und Ungerechtigkeiten stossen. Diese humanen Anliegen sind ein markantes Merkmal Ihrer Persönlichkeit und Ihres Engagements.

Vous les avez concrétisés dans notre canton par les mécanismes de coopération contre la traite des êtres humains, la Commission consultative en matière de prostitution, l'engagement pour les enfants placés et les excuses du Conseil d'Etat à leur égard, la création de la Commission cantonale de la coopération, du développement et de l'aide humanitaire, la consolidation du Bureau d'intégration des migrants et de la prévention du racisme.

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Cher Erwin,

Au nom du Grand Conseil et en mon nom personnel, je vous remercie chaleureusement pour votre engagement de ces dix dernières années en faveur des personnes, de la Justice et des institutions de notre canton.

Je vous souhaite une belle retraite, qui verra, j'en suis certain, se poursuivre vos engagements dans toute la simplicité, la compétence, la persévérance et la gentillesse qui vous caractérisent.

Merci, Monsieur le Conseiller d'Etat. (*Applaudissements!*)

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice.** C'est un moment plein d'émotion. Au moment de venir dans la salle du Grand Conseil, de venir chez vous, je suis toujours un peu tendu, j'ai toujours encore le trac et surtout maintenant, après ce discours de mon collègue Beat, au moment de faire un discours final. Je dirais que c'est une expression, un reflet de responsabilité, un respect aussi de la procédure démocratique. Je pense que le courant entre vous et moi est bien passé. Il y avait la confiance, il y avait aussi la transparence.

Je vais quitter cette salle après 24 ans. Effectivement, j'ai été député durant 14 ans et, ensuite, j'ai siégé 10 ans comme représentant du Gouvernement.

Je vais vous quitter avec un sentiment de respect, un sentiment de gratitude, une conviction que chaque député cherche le meilleur pour notre canton. Je peux regarder dans les yeux chaque député, chaque députée, sans exception, et ça me réjouit.

Il fait bon vivre dans ce canton de Fribourg. Quelles sont les conditions pour faire de la politique, la *polis* dans le sens grec de *chose publique*? M. Vonlanthen a cité M. Ogi: il y a les 4 M, «man muss Menschen mögen», il faut aimer les gens, il faut aimer le canton et ses habitants. Cela n'empêche pas d'émettre des critiques, de vouloir améliorer les conditions de vie pour chaque habitant, de proposer des changements, de s'adapter, d'aller au-delà de l'horizon et de se poser des questions. Est-ce que nous, les responsables politiques, on se pose les bonnes questions? C'est la première question.

Stellen wir uns die richtigen Fragen. Ich war jetzt 35 Jahre aktiv in der Politik. Der Präsident hat es gesagt: Ich war Präsident der Aussenpolitischen Kommission des Nationalrates. Ich bin auch viel gereist. Ich habe Afrika, Südamerika, China, Osteuropa gesehen. Ich habe das Elend gesehen. Wenn wir diese Probleme vergleichen, dann müssen wir uns glücklich schätzen, in Freiburg und in der Schweiz zu wohnen.

Dans ce sens, je dois relativiser l'adage de notre parti socialiste: «Pour tous, sans privilège». On a un privilège; on a le privilège d'habiter ici.

Was sind die richtigen Fragen?

Jeder muss sich diese Frage selber stellen. Für mich galt generell immer die Frage: Was sind die Auswirkungen unserer Entscheide für die Allgemeinheit und vor allem für die Schwächeren? Was machen wir gegen die Klimaveränderung? Was machen wir für die Friedensförderung? Gegen den immer grösser werdenden Graben zwischen Armut und Reichtum? Gegen das Elend der Flüchtlinge? Gegen das Kriegselend? Was machen wir für die Sans-Papiers?

Wir haben ein Spar- und Sanierungsprogramm gehabt, das war sicher notwendig, um gesunde Finanzen zu haben. Ich bedauere, dass dies auch auf Kosten des Personals ging, weniger des Geldes als vielmehr des Personalstopps wegen. Ich denke hier an die Gerichte, auch an Bellechasse. Unabhängige Gerichte sind extrem wichtig für das Funktionieren einer Demokratie. Wir hören jeden Tag, was in der Türkei oder in Russland passiert. Es ist wichtig, dass wir diese Unabhängigkeit anerkennen und ihr auch die nötigen Mittel geben für die Konfliktlösung. Es braucht Zeit und Personal für Vergleichsverhandlungen, für Mediationen. In diesem Sinne ist der Personalstopp in diesem Bereich ein Eigentor. Ähnliches gilt auch für die Gefängnisse.

Wir müssen in unser Personal investieren und nicht nur in Steine.

Il faut viser des décisions dramatiques, des compromis, des dénominateurs communs, sans idéologie, mais avec responsabilité. Nous devons prendre de la hauteur, mettre les choses en perspective pour une société ouverte et bienveillante, valoriser les responsabilités citoyennes, quel que soit le parti, au-delà des bisbilles partisans.

Fribourg est une terre d'accueil qui poursuit son essor. «La vraie politique est simplement le service du prochain» disait Vaclav Havel.

J'aimerais tout d'abord vous remercier, vous les député-e-s, le Bureau du Grand Conseil, remercier mes collègues au Conseil d'Etat, également MM. Lässer et Corminbœuf, avec lesquels j'ai travaillé cinq ans. Vous avez dit que j'ai réalisé une vingtaine de révisions partielles ou totales; en ce qui concerne les infrastructures, je suis effectivement fier pour le Tribunal cantonal, le bâtiment de la Police, le Campus Lac-Noir et pour l'élargissement des bâtiments à Bellechasse.

J'aimerais remercier tout particulièrement les employé-e-s de l'Etat. Nous avons la chance d'avoir des employés fidèles, compétents, consciencieux et efficaces. Je pense notamment aussi aux employés de ma Direction, aux employés du commandement de la Police et à tous les policiers, aux différents établissements publics, ECAB, OCN et aux Etablissements de Bellechasse. J'ai beaucoup de services, c'était une fonction très variée et j'aimerais remercier aussi tous les employé-e-s du Service de la police du commerce, du Service de la justice,

du Service de la protection de la population, du Service de l'application des peines et des mesures, du Service de probation, du Service de migration, des Bureaux d'intégration et surtout aussi du Secrétariat général.

Ich möchte auch meiner Familie danken, meiner Frau, der ältesten Tochter und dem jüngsten Sohn, die hier anwesend sind. Ohne sie hätte ich das nicht geschafft, was ich für diesen Kanton machen konnte.

J'espère vous revoir autour d'un café, d'une discussion et encore une fois, merci pour toute la confiance que vous m'avez accordée. (*Applaudissements.*)

**Le Président.**

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,  
Chère Marie,

Nous avons partagé ensemble cette année, partagé un certain nombre de visites mais surtout partagé des représentations en réitérant chaque fois qui son credo de la paix perpétuelle et qui le sien sur la richesse de la diversité.

**Garnier Marie, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts.**

M. le Président, cher Benoît,  
M<sup>mes</sup> et MM. les Député-e-s,  
Chers Collègues,

C'est à mon tour de vous adresser brièvement à toutes et à tous mes chaleureux remerciements pour votre engagement au service de la population de notre canton. Quel que soit le parti que vous représentez, quelles que soient vos convictions, vous avez toutes et tous consacré du temps et de l'énergie à la collectivité. En ces temps de repli sur soi, cet engagement est à relever. Le mandat n'est pas facile et rapporte souvent bien plus de coups bas que d'éloges, encore plus en période électorale. Si vous êtes encore ici, et si certaines et certains se représentent même, c'est que vous partagez la conviction que tous ces sacrifices en valent la peine et que servir l'intérêt général est un devoir, un honneur et parfois même un plaisir.

Je tiens à remercier particulièrement les cinq présidents qui se sont succédés à la tribune pour diriger les débats du Parlement. Merci à Gabrielle Bourguet, Pascal Kuenlin, Katharina Thalmann-Bolz, David Bonny et Benoît Rey!

Les relations entre le gouvernement et le Parlement sont sereines et, chacun dans son rôle, ces deux pouvoirs œuvrent dans l'intérêt général. Le Conseil d'Etat ne peut que se réjouir de voir ses projets examinés, certes avec rigueur mais dans un climat constructif, où les barrières idéologiques sont rarement infranchissables.

Ich möchte mich selbstverständlich den Würdigungen meiner beiden Kollegen, die kein neues Mandat mehr anstreben, anschliessen.

Lieber Beat, lieber Erwin, es war mir ein Vergnügen, während dieser Legislaturperiode an Eurer Seite zu tagen.

A toutes celles et à tous ceux qui se représentent pour un nouveau mandat, je leur souhaite donc bonne chance! Après bien des matins de campagne et de soirées de débats, la fin est proche.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous souhaite à tous et à toutes une belle fin de législature, beaucoup de plaisir, soit dans votre mandat renouvelé par les électeurs et les électrices, soit dans vos nouvelles activités. Je vous remercie.

**Le Président.** Merci, Madame la Présidente du Conseil d'Etat.

Il est maintenant temps de clore cette année parlementaire, qui marque aussi le terme de cette législature, année riche et besogneuse, durant laquelle, comme je vous l'avais annoncé lors de mon discours du mois de février, nous n'avons pas chômé. En effet, ce ne sont pas moins de 26 lois, 24 décrets, 16 motions, etc. que nous avons traités.

Année diverse et contrastée, car si notre Parlement a effectivement bien assumé le rôle confié par les citoyens, et là, je le dis sur la même tonalité que le rapport de législature du Gouvernement, il l'a fait parfois avec quelques paradoxes cocasses.

Vantant les mérites d'un marché protégé et d'un numérisé clausus pour assurer la qualité du travail des notaires, il a pu affirmer son parfait contraire le lendemain et sur la même tonalité en vantant les mérites de la libre concurrence pour garantir le bon fonctionnement des marchés publics, apte à développer la qualité des prestations.

Rigoros und streng gegenüber neuen Ausgaben verlangt er von seinen Mitarbeitenden, sich weiterhin an Sparmassnahmen zu beteiligen, sowohl im Bereich der Lohnentwicklung als auch in der Schaffung von neuen Arbeitsplätzen. Er spricht grosszügige Beträge für Studienaufträge im Bereich der Strassengestaltung (dont le contournement de Romont), die sehr hohe Investitionen zur Folge haben werden.

Crainitif en matière d'accueil, de cultures différentes, il soutient parfois l'ouverture et souvent l'ouverture de centres d'accueil et d'hébergement. Conjuguant ces paradoxes, il n'est cependant que le reflet de la population qu'il représente, qui, elle aussi, alterne le recours aux éléments que sont le feu et l'eau. Et pourtant, notre parlement se doit d'aller plus loin. Il ne doit pas gérer seulement le fonctionnement du quotidien mais oser une vision de l'avenir du canton et surtout poser des actes qui en dessinent les contours.

Nous l'avons fait en plébiscitant le nouveau master en médecine, en soutenant le projet Smart living lab, le centre blueFACTORY, dans le domaine économique. Nous l'avons fait dans le domaine social en donnant une nouvelle vision de la place des aînés dans notre société avec Senior+, mais il faut encore plus pour être conséquent et investir les moyens

nécessaires. Alors, je ne peux m'empêcher de rêver; de rêver à une sortie de notre réserve actuelle et à oser transformer un bilan de législature satisfaisant en plan de nouvelle législature qui décoiffe et où l'on attend:

- > que nous débloquions enfin les multiples serrures protégeant notre trésor cantonal pour donner un élan à des projets peut-être un peu fous mais aptes à redonner à notre canton sa caractéristique d'innovation;
- > que nous réussissions enfin à réunir autour du projet d'un Grand Fribourg tous les acteurs concernés en enthousiasmant les citoyens et en secourant au besoin les élus les plus réfractaires;
- > que nous maîtrisions le mitage de notre beau canton, couvriions la semi-autoroute et offrions aux pistes cyclables et aux voies de bus un site propre, une autre alternative qu'une triste fin dans un giratoire;
- > que nous donnions les moyens aux seniors, aux personnes en situation d'handicap, aux proches qui les assistent, aux immigrés une véritable reconnaissance et une place de choix dans nos espaces de vie;
- > dass wir die Ausbildungsangebote und -bedingungen für die neue Freiburger Generation noch mehr ausbauen;
- > que nous soutenions la culture sous toutes ses formes, car comme le disait Churchill: «Pourquoi se battre si c'est pour la perdre?»

Wenn Freiburg zwischen dem starken «Arc lémanique» und Bundesbern überleben und prosperieren will, muss sich unser Kanton profilieren, etwas wagen und Kompetenzen, Originalität und Mut zeigen.

C'est avec tous ces engagements que nous pourrions atteindre l'objectif le plus important qui nous est dévolu: porter attention à chaque personne, lui garantir le respect qui lui est dû, porter le souci de lui préserver un cadre et des conditions de vie qui lui garantissent une dignité, un bien-être, une inclusion sociale.

Au terme de cette année présidentielle, je souhaite encore vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à exercer cette fonction et pourtant elle m'aura réservé une magnifique palette de défis. Lors de ma première session, à peine mon discours inaugural terminé, j'ai eu le plaisir d'enchaîner avec la LATeC, que m'avait gentiment confié, comme cadeau de bienvenue, mon prédécesseur David Bonny. Merveilleuse révision de loi, dont les titres et intitulés des articles me laissent encore aujourd'hui pantois. Rappelez-vous donc le célèbre article 113 c alinéa 1 let c (nouvelle), qui a vu se confronter une version bis de la commission, une version de la minorité de la commission, quelques propositions d'amendements pour compléter le tout. Tant et si bien que lorsque j'ai dû exercer la seule prérogative présidentielle, de trancher sur un vote, la tête m'en tournait, ceci expliquant peut-être cela, n'est-ce pas Monsieur le Rapporteur de la minorité? Une fois le vote final

sur cette loi tracé, j'avais ainsi l'impression d'avoir carrément terminé le plus dur de mon année présidentielle.

Mais c'était sans compter sur d'autres spécificités:

- > les divergences d'avis sur la réglementation en matière de naturalisation, qui a amené à reporter certains décrets, dans l'attente de clarification;
- > la contestation dans la loi sur le notariat de la validité d'une proposition d'amendement, que j'ai dû attester par l'existence d'un lien de connexité avec une version initiale du Conseil d'Etat;
- > un amendement sur une demande de grâce non prévue dans le guide-âne du président et évidemment aucun précédent documenté vu le huis-clos qui prévaut en la matière;
- > die Ablehnung der zweiten Lesung des Gesetzes Senior+, weil sie im Programm nicht kopiert wurde;
- > une procédure de modification de la loi sur la Banque Cantonale pour prolonger la validité des mandats des représentants du Grand Conseil;
- > un vote du bureau pour surseoir à une séance de relevée planifiée;
- > zwei Beschwerden an das Bundesgericht gegen Entscheide unseres Parlaments;
- > la réponse à une députée qui avait trouvé pratique d'utiliser la possibilité de réintervenir sur un objet de discussion pour ainsi finir l'intervention commencée et multiplier le temps de parole par deux;
- > le retrait de deux projets de lois avant même le débat d'entrée en matière; et, enfin,
- > une demande de fractionnement d'un mandat, disposition prévue pour le Gouvernement; il a donc fallu innover et interpréter par analogie.

Bref, cette année, si elle m'aura posé quelques colles en matière de protocole et de procédure, pourra certainement servir aussi à l'édition d'un addendum au guide-âne du président.

Nebst den Grossratssitzungen durfte ich an mehr als 150 Repräsentationen teilnehmen. Diese waren, wie es meine Vorgänger schon so oft gesagt haben, wunderbare Begegnungsmöglichkeiten mit vielen Besonderheiten und grossem Reichtum. Jede und jeder von uns lebt in einem unterschiedlichen Rahmen, geprägt durch den Lebensort, die Art der Arbeit, Bekannte sowie Freunde, mit denen man diskutiert und Ideen und Meinungen austauscht.

Mais ce cadre est forcément limité, face à la richesse de la diversité de notre canton – tiens, ce thème me rappelle quelque chose. Depuis près de 40 ans que je me rends fidèlement aux urnes, je m'étonne et me désole souvent les dimanches soirs de votation en constatant que la population n'a souvent pas voté comme moi. Maintenant, je comprends enfin pourquoi.

Es war mir eine Ehre, zahlreichen Menschen zu begegnen, die unsere Landwirtschaft und unsere Landschaften beleben und die wunderbare regionale kulinarische Erzeugnisse produzieren und anfertigen.

C'est assez impressionnant de se retrouver avec 350 acteurs de l'économie alpestre, presque tous en bredzou, entremêlant les rapports d'activité et les hymnes de l'abbé Bovet. C'est un défi que de relever les joutes oratoires des soirées des Rois. C'est frustrant de souffrir plusieurs heures pour rédiger un discours pour la Société des officiers et de devoir le garder dans sa poche à cause d'un hiatus ou d'un acte manqué du maître de cérémonie.

Die Begegnung mit allen Sportvereinen ist eine wahre Bewegungseinladung. Und die Teilnahme an einer Diplomfeier von Jugendlichen, welche eine Berufsausbildung erfolgreich beendet haben, ist ein grossartiger Vertrauensbeweis in die Zukunft.

C'est une découverte que les grand-messes des milieux économiques. C'est une expérience unique d'arpenter l'arène de la fête fédérale de lutte. C'est un bonheur d'apprécier les prouesses artistiques des musiciens, concertistes, peintres et acteurs que comporte notre canton. C'est une émotion forte et une remise en question de rencontrer les usagers de la Tuile, des proches aidants, des jeunes, des immigrés, des personnes en situation de handicap. C'est une gêne de devoir se faire remorquer par les fils d'un agriculteur député lorsque l'on s'est entêté à parquer dans un champ détrempe lors d'un giron de musique.

Eine Fahrt in einem Pferdewagen ist ein zeitloses Gefühl. Die Begegnung mit politischen Verantwortlichen anderer Kantone ist eine Öffnung.

C'est une charge pondérale et hépatique de cumuler les apéritifs dînatoires. Notre canton vit, agit, travaille, crée, bouge, chante, je vous l'assure. Richesse de la diversité, j'ai souhaité la mettre en évidence, je l'ai vécue. Ce parcours mérite de nombreux remerciements.

J'adresse ici un merci tout particulier à mon épouse Marie-Claire, qui a su accepter mes absences, surtout celles des week-end et des vacances, lorsque je fréquentais les moutons noirs et bruns ou les acteurs de l'économie alpestre, plutôt que d'arpenter ses Préalpes en sa compagnie, mais surtout pour avoir réussi à supporter mon humeur grognonne lorsque la fatigue ou la difficulté de faire face à toutes les obligations prenaient le dessus. Merci aussi à mes enfants, adultes tous, Samuel, Céline et Simon, pour le magnifique travail réalisé pour ma réception, il y a près d'une année, ainsi que les coups de main et encouragements au fil des mois. Merci aussi à l'amie de mon fils, qui s'est évertuée à traduire des parties de mes discours.



Ein grosses Dankeschön an die Direktion von Pro Infirmis und an meine Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, die die Verkürzung meiner Arbeitszeit und insbesondere die Flexibilität meiner Zeitpläne akzeptiert haben.

Merci au Secrétariat du Grand Conseil en premier lieu, qui relève avec maestria le défi de s'adapter à chaque personnalité des présidents qui se succèdent et ainsi, chaque année, de remettre l'ouvrage sur le métier.

Au-delà du support administratif parfaitement rôdé, je remercie notre secrétaire générale, son adjoint, les secrétaires parlementaires, huissiers, bref toute l'équipe pour leur travail mais aussi pour leur accord de suivre des idées pas si évidentes comme celle d'un repas sur le pont de Grandfey par une météo difficile, par exemple!

Merci à tous les membres du Conseil d'Etat pour leur excellente collaboration, certains échanges empreints de piques humoristiques mais toujours de très bonne connivence. La législature s'achève et je souhaite associer à ces remerciements mes quatre prédécesseurs présidentes et présidents, M<sup>me</sup> la Présidente du Conseil d'Etat l'a déjà fait. Gabrielle, Pascal, Kathy et David ont géré de main de maître leur partition. Ensemble, à cinq, nous avons montré qu'une mixité d'hommes et de femmes de toute tendance politique constituait une équipe gagnante.

Weil es sich um ein Wahljahr handelt, kann ich meinen beiden Vize-Präsidenten nicht für den Aufstieg in höhere Präsidialpositionen gratulieren. Ich kann ihnen nur eine brillante und wunderbare Wiederwahl wünschen, die sie dann zur konstituierenden Sitzung führen wird, an welcher endlich die protokollarischen Wahlen stattfinden werden. Diese Aufgabe muss ich dann an eine künftige Präsidentin oder an einen künftigen Präsidenten delegieren, die oder der die meisten Lenze ausweisen kann.

Je ne peux évoquer cette fonction sans adresser un clin d'œil ému à notre ancien collègue Louis Duc, qui nous avait gratifié, il y a cinq ans, d'un discours digne d'un Fidel Castro. Dans quelques semaines, ce sera au tour d'un nouveau doyen d'âge de nous accueillir. Au vu du registre des naissances, il se pourrait bien que ce rôle échoie à Ueli tant il est vrai qu'il a parfaitement bien goudronné sa réélection. (*Rires!*)

Geschätzter Bruno, vielen Dank für Deine Unterstützung. Gestern hast Du noch die Rolle des Berichtstatters übernommen und ich danke Dir dafür. Ich bin überzeugt, dass Du diese Etappen alle «gut versichert» durchgehen wirst.

Geschätzter Markus, vielen Dank für die gemeinsame Arbeit. Ich wünsche Dir als Präsident der Arbeitsgruppe für den Umbau unseres Rathauses viel Erfolg.

En plongeant sur les écrans de vos laptops, j'ai vu que vous aviez bien profité tous les deux de cette période de purgatoire pour prendre de l'avance sur vos obligations professionnelles

afin de vous libérer un maximum de temps pour vos responsabilités futures, sage précaution! Euch beiden spreche ich mein volles Vertrauen aus.

Merci enfin aux dix-sept député-e-s qui quittent le Parlement en cette fin de législature. Je souhaitais tout d'abord les citer nommément, mais je me suis dit que c'était peut-être injuste vis-à-vis des autres, dont je fais peut-être partie, qui s'en vont aussi mais ne le savent pas encore. (*Rires et applaudissements!*) C'est toujours une épreuve difficile à traverser lors du renouvellement de nos parlements.

J'ai le plaisir d'offrir à ces dix-sept collègues et aux deux conseillers un livre de Jean Steinauer, Dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés de notre canton, qui leur permettra certainement de découvrir d'autres richesses de la diversité.

Merci à vous tous pour la collaboration fructueuse, engagée, souvent un peu bruyante, qui nous a permis de relever notre tâche.

Enfin, et pour terminer, je vous dédie ces photos de notre sortie du Grand Conseil, qui illustrent les liens qui unissent nos langues, nos cultures cantonales et qui présagent – cette fois ce doit être un chemin de non-retour pour 2021 – notre centre cantonal fusionné.

Vive la richesse de la diversité! Vive Fribourg!

**Boschung Bruno** (PDC/CVP, SE).

M. le Président,

M<sup>mes</sup> les Conseillères d'Etat,

MM. les Conseillers d'Etat,

En tant que député-e-s, nous sommes en premier lieu en mesure de faire une appréciation du travail que le président accomplit dans le cadre de la préparation et de la tenue des sessions. C'était en 2016, les sept sessions, avec une trentaine de jours de séances et avec une vingtaine de séances du Bureau, si j'ai bien compté. Combien de lois, de décrets, de rapports, de motions, de postulats, de résolutions ont été traités et combien d'élections ont été faites? Je n'ai pas compté mais c'était beaucoup.

L'un ou l'autre des objets n'était pas simple à diriger. Quel hasard, j'ai pris le même exemple que celui que le président vient de citer! Spontanément, c'était la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. Complexe en soi, la situation était aggravée par une proposition de la minorité de la commission. Et si ce n'était pas assez, la minorité de la commission était représentée par notre collègue député Pierre Mauron! (*Rires!*) Alors je peux vous dire que c'est au plus tard à ce moment-là que je ne regrettais plus d'avoir laissé la priorité deux années auparavant, à vous, M. le Président! (*Applaudissements!*)

Voilà, la phrase «J'ouvre la discussion sur cet article, la parole n'est pas demandée, la discussion est close, l'article tel et tel

est adopté en première lecture» devait avoir été bétonnée dans le serveur du président et devrait le poursuivre de temps en temps dans ses rêves, qui j'espère, n'étaient pas des cauchemars.

A la fin, vous avez quand même constaté de petits signes d'usure. C'était à la session d'octobre que M. le Commissaire devenait le M. le Commentaire. Le bruit dans la salle était en général supportable et, si ce n'était pas cas, le président intervenait avec un tout simple «s'il vous plaît, un peu plus de silence», normalement avec du succès, au moins pour deux à trois minutes!

Je pense que je parle au nom de tout le monde ici dans la salle quand je dis que le président tenait les séances efficacement et avec souveraineté. Félicitations et merci beaucoup, M. le Président!

Als Grossratspräsident war Kollege Benoît, wir haben es gehört, wohl an nahezu 150 offiziellen Anlässen präsent, wo er uns, den Grossen Rat, vertreten hat. Was er bei diesen Anlässen den Leuten alles erzählt hat, wissen wir nicht. Aber es dürfte wohl nicht so schlecht gewesen sein, denn mir sind keine Reklamationen bekannt. Ich kann sagen, dass ich und der zweite Vize-Präsident sehr wenig – wir können das an einer Hand abzählen – in Vertretung zum Einsatz kamen. Den allergrössten Teil der repräsentativen Verpflichtungen hat unser Präsident persönlich wahrgenommen. Auch hier: Gratulation zu dieser hohen Präsenz, Herr Präsident.

En tant que député d'un parti C, on dispose d'un lien plus direct au ciel que d'autres! (*Rires!*) J'avais donc la chance de pouvoir contacter le fondateur de notre ville de Fribourg, M. Berthold IV de Zähringen, pour lui demander son appréciation du travail du président. «Le bilan est assez positif!» m'a-t-il répondu. Il était très content que le président ait conservé sa moustache. Vous savez, ce symbole réunit ces deux-là même si ce n'est plus tellement à la mode. Quelque peu déçu toutefois était le duc du fait que le président eût troqué son cheval contre un engin métallique à deux roues produisant un bruit assourdissant et une fumée suffoquante! Ce qui ne lui plaisait pas non plus, c'était le changement du casque de bataille contre ce terrible casque de moto, où on ne voit même plus la moustache!

Cher Président, tu constates qu'on est content de ton travail, non seulement ici sur terre, mais également au ciel. Tu as fait honneur à notre canton et tu as fixé le barème très haut pour ton successeur. On verra bien comment cela va se passer!

Wir möchten uns ganz herzlich bedanken, lieber Benoît, für Deinen grossen Einsatz und Dir für Deinen weiteren Weg, sei es in der Politik, im Beruf oder für Deine Familie, alles Gute wünschen.

Der zweite Vize-Präsident und ich möchten Dir heute ein kleines Präsent überreichen. Ich habe mir erlaubt, Deine

liebe Gattin Marie-Claire um Rat zu fragen. Es war gar nicht so einfach, sich für etwas zu entscheiden, denn die Liste der möglichen Geschenke war sehr lang. (*Gelächter.*)

Nun, wir möchten Dir heute einen Gutschein überreichen, mit welchem Du im kommenden Winter wieder 2–3 Tage am Stück einem Deiner Hobbys, nämlich dem Skifahren, frönen kannst. Es ist ein Gutschein für die Benützung von Bergbahnen. Für die Skiausrüstung und für allfällige Übernachtungen musst Du selber schauen, dafür hat das Budget nicht gereicht. (*Gelächter.*)

Wir haben uns ebenfalls gedacht, dass Du den Kanton Freiburg nun doch etwas gesehen hast und haben als Destination für Deinen Skiausflug Zermatt ausgewählt, in der Hoffnung, dass das für Dich passt. Nochmals ganz herzlichen Dank, lieber Benoît, für Deinen Einsatz, alles Gute und viel Spass beim Skifahren in Zermatt. (*Anhaltender Applaus.*)

**Le Président.** Je ne vais pas prolonger, mais évidemment, cher Bruno, toutes ces paroles me touchent beaucoup. J'apprécie surtout aussi les touches d'humour que tu y as jointes. Je l'apprécie beaucoup. J'ai essayé d'en émailler quelques propos durant l'année, ça fait toujours plaisir d'avoir quelques possibilités de déridier un peu l'atmosphère, surtout quand elle a tendance à se tendre un peu.

Fini pour les discours, comme je l'ai dit et je vous l'ai annoncé, vous êtes bienvenus au Midi pour une fondue, pour que nous puissions fêter ensemble cette fin de législature. (*Applaudissements.*)

—

> La séance est levée à 12h30.

*Le Président:*

**Benoît Rey**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, secrétaire générale

**Reto SCHMID**, secrétaire général adjoint

—